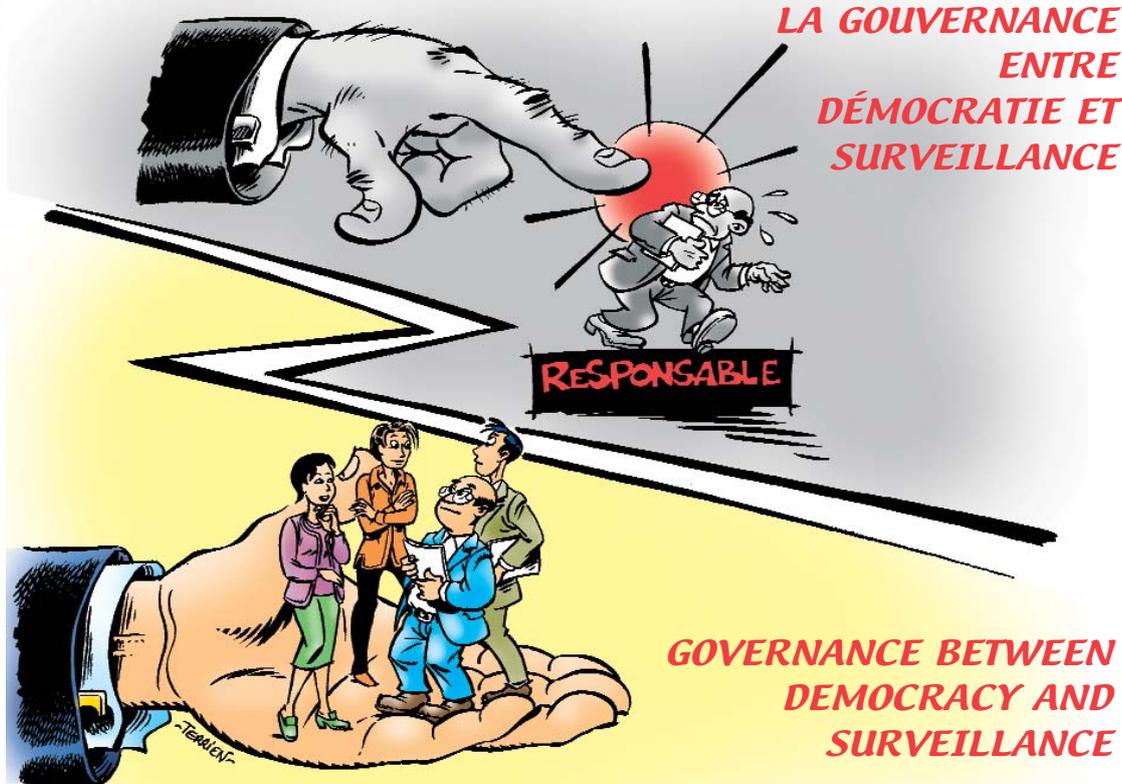




# Folio

DÉCEMBRE 2006



*Les débats et études sur le thème de la gouvernance se sont multipliés ces dernières années et particulièrement en 2006. Ce n'est ni un choix extérieur à ce phénomène, ni une volonté de coller à une mode qui a déterminé l'Ipse à organiser son 5ème Colloque professionnel, le 15 décembre, sur le sujet de la gouvernance et la protection sociale complémentaire.*

Nous ne reviendrons pas dans ce folio 44, nous l'avons déjà traité précédemment dans ces colonnes, sur l'origine de ce mot, son évolution et sur ce qui en fait un enjeu de premier plan.

Si beaucoup sépare les préoccupations des actionnaires vis à vis de leurs managers exécutifs des sociétaires dans le monde mutualiste ou coopératif, des partenaires sociaux dans un cadre paritaire, vis à vis de leurs propres managements, beaucoup les réunit lorsqu'il s'agit d'établir des règles de gouvernement d'entreprise. Figurent parmi celles-ci le contrôle de la réalisation des objectifs et l'affectation des résultats mais aussi le comportement et le renouvellement des directions générales. De même peut-on constater une certaine asymétrie entre les sociétés cotées et les entreprises de l'économie sociale quant au niveau de responsabilité pour la représentation, respectivement, des actionnaires et des sociétaires ou des participants. Ainsi, se

*Debates and studies on the theme of governance, have multiplied in past years, and even more so in 2006.*

As these issues have already been covered in our pages, folio 44 will not go over again the origins of the word governance, its evolution, and what makes it a major challenge today.

A certain distance separates shareholder's preoccupations regarding their executive managers from those members of mutual or cooperative structures, and from those of social partners in the context of collective bargaining agreements regarding their own managements. When the issue at hand is establishing rules for governing a company, on the other hand, there is much that unites them, including control over realizing objectives and distribution of income, as well policies that specify the behaviour of upper management and the manner in which the latter is renewed. A certain asymmetry may be observed between shareholders in listed companies and policyholders or participants in companies in the non-profit, mutual, or cooperative sector, respectively. Thus, a distinction is made in publicly held between simple shareholders and stakeholders, who are engaged with the firm in the taking of risks and responsibilities. It is clear, we must admit, that in the "one man, one vote" system of direct democracy as used the cooperative and mutualist sector, with its

distinguent pour les sociétés de capitaux les simples détenteurs d'action (shareholders) et les acteurs engagés avec la firme dans la prise de risques et de responsabilités (stakeholders). Pour le secteur coopératif et mutualiste avec son mode de démocratie directe (un homme = une voix), le paritarisme avec sa forme de démocratie par délégation, nous devons admettre de toute évidence que le cotisant a, au mieux, un sentiment d'appartenance diffus alors que les délégués à une assemblée générale et à fortiori les administrateurs engagent une responsabilité politique mais aussi juridique totale.

Cette question de la responsabilité prend de plus en plus de place, tant des acteurs extérieurs, les autorités de contrôle et les juges, transforment un face à face convenu et établi en un jeu à trois, aux implications bien différentes, au delà de la séparation usuelle entre maître d'œuvre et maître d'ouvrage.

Le terme retenu de "bonne gouvernance" implique que s'il est possible d'en distinguer une bonne, c'est qu'il en existe de moins bonne voire de mauvaise. La responsabilité n'est pas quelque chose dont on décide librement mais qui s'impose à nous, et ceci en maints domaines.

En dehors de réflexions philosophiques et particulièrement sur la notion d'altérité : "la responsabilité est quelque chose qui s'impose à nous à la vue des visages d'autrui" (Emmanuel Lévinas), admettons les possibles défaillances morales ou en revanche les solides aptitudes à la déontologie et à l'éthique. Force est de reconnaître que ce sont des règles réfléchies, débattues, acceptées qui doivent organiser les pouvoirs et contre-pouvoirs, bases historique et moderne de la gouvernance.

Or, effets certainement de quelques affaires douteuses voire de scandales, la vigilance nécessaire cède la place à la méfiance.

Dans de nombreux États européens, nous constatons cette défiance des gouvernants vers leurs gouvernements qu'ils ont élus avec la capacité de « zapping » de nos sociétés dites modernes mais soumises au conditionnement télévisuel.

**Cette relation entre cette évolution de la "contre-démocratie" (terme emprunté à Pierre Rosanvallon) et notre réflexion sur la gouvernance d'entreprise est à établir. Nos entreprises ne vivent pas en dehors de la société, celles de l'économie sociale particulièrement. Nous devons certes accepter un corps de règles de contrôle. Celles-ci ne doivent pas résulter de réactions liées à la peur. Gardons-nous de la démocratie négative, de la méfiance systématisée en système. Aussi, la démocratie, base de la gouvernance des institutions paritaires, des mutuelles et des coopératives, doit être permanente et non épisodique.**

**Félicitons-nous que les réflexions et débats engagés sur ce thème semblent souscrire à cet engagement et veillons à sa pérennité. ■**

*structure of joint-governance and democracy through delegation, the member enjoys, at best, a vague feeling of belonging. Delegates to a general meeting, on the other hand, are vested with total political and legal responsibility and administrators all the more so.*

*This question of responsibility gains greater importance as exterior actors, control authorities, and judges transform an established face-to face dialogue to a three-way game, with significantly different implications, well beyond the usual distinction between client and contractor.*

*The term "good governance" necessarily implies the existence of less good and even of bad governance. In this and in so many other areas, responsibility is not something about which we decide freely, but rather something that imposes itself upon us. Moving beyond philosophical reflections, particularly those concerning the notion of alterity – as Emmanuel Levinas says, "responsibility is something imposed on us when we see the face of the Other" – let us admit the possibility of moral weaknesses, or, on the other hand, of solid aptitude for deontology and ethics. It is evidently necessary to recognize thought out, debated, and accepted rules that must organize the powers and counter-powers which constitute the historic and modern base of governance. For certain doubtful affairs – and even scandals – have replaced a necessary vigilance with mistrust.*

***In many European states, we note a certain distrust on the part of governors towards the governments they have elected, which comes along with our so-called modern societies' capacity for "channel surfing," conditioned as they are by the culture of television.***

***This relationship between "counter-democracy" (a term we borrow from Pierre Rosanvallon) and our thoughts on company governance remains to be established; since companies do not exist outside of society, particularly those involved in social economy. Certainly, we must accept a body of rules. These rules should not result from fear-related reactions. But let us preserve ourselves from negative democracy, from systematic, systemic mistrust. Democracy, the very foundation of governance of jointly governed institutions, mutuals, and cooperatives, should be permanent, not sporadic. Let us congratulate ourselves that thinking and debate over this theme seem to take part in this commitment, and let us do all we can to ensure that it persists. ■***



## LA STRATÉGIE DE LISBONNE AU CŒUR DU DÉBAT EUROPÉEN

*Dominique Boucher, Délégué général de l'Ipse*

*La Stratégie de Lisbonne illustre bien les forces et les faiblesses de la phase actuelle de la construction européenne.*

Cette stratégie, rappelons-le, décidée au sommet de Lisbonne au printemps 2000, a pour but de faire de l'Union européenne, le leader mondial de l'économie moderne, basée sur "la société de la connaissance", à savoir les nouvelles technologies, assortie de nombreux objectifs chiffrés à l'horizon 2010. Des outils sociaux considérables furent créés pour accompagner cette politique.

Citons l'agenda social et la méthode ouverte de coordination – MOC – d'abord pour l'emploi et aussi l'inclusion sociale, ensuite la retraite et enfin la santé. À mi-chemin, en 2005, coïncidèrent bien des "événements", de natures différentes, appelant à réexaminer la Stratégie de Lisbonne. Le plus connu est le rapport Kok, du nom de l'ancien premier ministre néerlandais, regrettant l'insuffisance d'investissement des gouvernements des États membres et de leur manque de volonté politique pour satisfaire les engagements pris par eux-mêmes.

Déjà le même Wim Kok, en 2003, dans son rapport sur l'emploi dénonçait la "délégitimation" du fonctionnement de la MOC, tant les innovations liées à la Stratégie de Lisbonne étaient déjà remises en cause, notamment au Portugal, par le premier ministre de l'époque Manuel Barroso.

Puis vint avec la nouvelle Commission présidée par le même Barroso, la politique du "mieux légiférer" remettant en cause les orientations traditionnelles de la Commission européenne.

Ceci correspondait à un constat : ce que l'on désigne comme l'acquis communautaire, la somme de textes législatifs, peut apparaître impressionnant (mais à relati-

viser si l'on considère les strates accumulées par les législations nationales). Le volume de cet acquis – à accepter par chaque État impétrant – a atteint les 80 000 pages portant sur 220 législations de base, soit 1400 actes juridiques annexes. C'est beaucoup mais bien moins que l'arsenal législatif des États-Unis où la langue et la monnaie sont uniques depuis l'origine, et de plus l'État est libéral. Simplifier est séduisant mais les résultats de cet exercice ne sont probants ni pour l'amélioration, ni pour la compréhension.

En fait, la Stratégie de Lisbonne alliant le développement économique, l'emploi et la cohésion sociale s'est trouvée résumée en un objectif essentiellement de développement économique. Celui-ci devait être obtenu par une compétitivité accrue reposant sur le volet social de cette stratégie. Or celui-ci est passé de priorité à accessoire.

Quant à la simplification, elle s'est traduite notamment par l'abandon de ce qui a été présenté par la nouvelle Commission comme des projets par trop superfétatoires, telle l'économie sociale avec la mise au placard des projets d'associations ou de mutuelles européennes.

Cependant, la priorité incontestable accordée au renforcement de la compétitivité ne s'est guère observée au vu des résultats actuels. L'effort qui devrait être consacré à la recherche et au développement est bien en deçà de ce qui fut décidé au printemps 2000.

Pour autant, l'Europe devra réagir et réagira. Elle le fera malgré un contexte de mondialisation accentué par la globalisation (trop souvent amalgamées) – à savoir la banalisation en sus de l'interdépendance des économies. À cela s'ajoutent les effets globalement heureux mais aussi pervers de l'élargissement, le désamour des populations pour le rêve européen. Il n'en demeure pas moins que subsistent

les attentes des citoyens européens ainsi que les espoirs et les regards des autres peuples de la planète pour cette Europe de paix et d'espace social et culturel. La crise de la construction européenne peut être et sera surmontée par la promotion des débats à tous les niveaux favorisés par le dialogue, la diffusion d'informations de qualité et le partage ouvert d'analyses.

**La XXXII<sup>e</sup> Rencontre Ipse, à Lisbonne, début juillet 2007 aura pour thème la Stratégie de Lisbonne comme contrepoids régulateur à la mondialisation. Cette manifestation traitera à la fois de la perception générale de la solidarité comme valeur identitaire de l'Union européenne, "obso-lète ou moderne ?" et de l'impact des outils et des nouvelles normes issus de la Stratégie de Lisbonne sur la protection sociale (normes IFRS, solvabilité II, MOC...).** ■



## **THE LISBON STRATEGY AT THE HEART OF THE EUROPEAN DEBATE** *Dominique Boucher, General Delegate of Ipse*

*The Lisbon Strategy offers a tidy illustration of the strengths and weaknesses of the current phase in the construction of Europe.*

The strategy, let us recall, was decided on at the Lisbon summit in the spring of 2000. Its goal is to make the European Union the world leader of the modern knowledge-based economy, i.e. one based in new technologies, along with a multitude of objectives set for 2010. A number of important social tools were created to go along with this policy.

Let us point out in particular the social agenda and the open method of coordination (OMC) first of all for employment and social inclusion, then for retirement, and finally for health. Midway, in 2005, various “events” occurred that led to a re-examination of the Lisbon Strategy. Best known among them is the Kok Report – named for the former Dutch prime minister – which described its disappointment in the insufficient investment of member states and their lack of political will to meet their own commitments.

Already in 2003, Wim Kok, in his report on employment, denounced the “de-legitimization” of the functioning of the OMC. Innovations linked to the Lisbon Strategy had already been questioned, particularly in Portugal, by then Prime Minister Emmanuel Barroso.

Then, the new Commission, presided over by Barroso himself, came out with a policy of “better legislation,” that questioned the European Commission’s traditional orientation.

This brought up an observation: the sum total of legislative texts, which is designated as the Community’s *acquis communautaire*, may seem quite impressive (though put into perspective

when one considers the accumulated strata of national legislation). The volume of this established body of laws (*acquis communautaire*) – which must be accepted by each state receiving them – amounts to 80,000 pages on 220 basic laws, or 1,400 appended juridical acts. A lot, to be sure, but significantly less than the United States’ legislative arsenal, where the language and currency are single since the nation’s beginning, and where, furthermore, the state is a free-market one.

It is tempting to simplify, but the results of this exercise – both in terms of improvement and comprehension – are not particularly persuasive.

In fact, the Lisbon Strategy, which allies economic development, employment, and social cohesion, has ended by being summed up in what is essentially an economic development objective. This should have been reached through enhanced competitiveness based on the strategy’s social section, but it has gone from being a priority to being merely accessory.

The simplification discussed above is particularly visible in the abandonment of the ideas presented by the new Commission as superfluous and to be put aside, such as the social economy, with cooperative projects or European mutuals.

However, the uncontested priority given to reinforcing competitiveness is hardly observable in the actual results. Efforts that should have gone into research and development have fallen short of the decided on in the spring of 2000.

In spite of all this, Europe must and will react. It will react in spite of a backdrop of internalization accentuated by globalization (two concepts which are far too often confused) – and furthermore, specifically, the generaliza-

tion of economic interdependence. To this are added the overall positive, but also perverse effects of expansion, and populations’ disaffection with the European dream. Nonetheless Europe’s citizens and other peoples around the globe are turning their eyes and their hopes to this Europe of that offers peace and a place for culture and social programs.

The crisis of European construction can be surmounted by promoting debate at all levels encouraged by dialogue, the distribution of quality information, and the open sharing of analyses.

**The theme of the XXXIIth IPSE Meeting, which will take place in Lisbon in July 2007, will be the Lisbon Strategy as a regulatory counterweight to globalization. The meeting will deal both with the general view of solidarity as an identifying value of the European Union - “Obsolete or Modern?” - and with the impact of tools and new standards for social protection that resulted from the Lisbon Strategy. (IFRS, Solvency II, OMC, etc.). ■**

## LES SSIG DANS LE DÉBAT COMMUNAUTAIRE

À la commission Europe de l'Ipse qui s'est tenue jeudi 26 octobre 2006 au Comité Economique et Social Européen à Bruxelles, était conviée Marie-Laure Onnée-Abbruciati, responsable de l'Observatoire Europe de la MFP, afin de présenter les services sociaux d'intérêt général dans le débat communautaire.

**Résumé de l'intervention de Marie-Laure Onnée-Abbruciati, Responsable de l'Observatoire Europe de la MFP.**

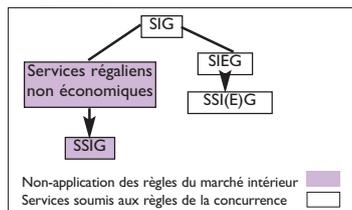
### Les SSIG dans le débat communautaire.

La notion de **services d'intérêt général (SIG)** découle de la nécessité d'adopter un langage commun pour englober les différentes définitions nationales des services publics.

La question posée est celle de la compatibilité des SIG avec la libre concurrence.

La notion de SIG, large, regroupe plusieurs types de services, ayant des interactions différentes avec la libre concurrence.

**Ex : régime de base de sécurité sociale**



**Les services d'intérêt économique général (SIEG)**, mentionnés aux articles 16 et 86 du traité CE : ce sont des « services de nature économique que les États membres ou la Communauté soumettent à des obligations spécifiques de service public en vertu d'un critère d'intérêt général ».

En 2001 a été publié le Livre vert de la Commission européenne sur les SIG et en 2004 le Livre blanc de la Commission ; un constat :

- Les services sociaux et de santé constituent des secteurs d'activités en marge de l'ensemble des SIEG.

- Les services sociaux et de santé d'intérêt général (SSIG) ont une vocation plus spécifique à garantir la cohésion sociale et l'effectivité des droits fondamentaux.

### Les secteurs concernés par les SSIG :

Les SSIG recouvrent notamment les services de santé, le médico-social, les soins de longue durée, les services de l'emploi et du logement social, la sécurité sociale et la protection sociale complémentaire.

### Les caractéristiques des SSIG :

- Mise en œuvre de la solidarité collective ;
- but non lucratif des prestataires ;
- services à la personne.

### Les prestataires :

Les SSIG, sont en majorité fournis par des acteurs de l'économie sociale, organismes de solidarité (associations, mutuelles, coopératives, organismes privés chargés d'une mission de service public, fondations etc.) d'origines très diverses (nationale, privée, publique, caritative, religieuse, etc.). Ces organismes recouvrent un champ très vaste : organismes de logement social, de protection de la jeunesse, d'action sociale et éducative, maisons de retraite, établissements pour personnes en situation de handicap, établissements de soins privés à but non lucratif, services d'aide à la personne et à domicile, centres d'hébergement de personnes en danger, d'enfants maltraités, de réinsertion sociale, crèches, centres de santé, centres sociaux, services de personnes en situation d'exclusion sociale ou sans domicile, services d'infirmières et d'aides-soignantes, d'aides ménagères, d'auxiliaires de vie, de tourisme social, etc. La Commission européenne a publié le 26 avril dernier une communication sur les SSIG dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne. Cette communication avait été annoncée dès 2004 dans le Livre blanc sur les SIG. La Commission était confortée dans sa démarche par l'exclusion des services sociaux de la directive services en première lecture.

### Le champ d'application de la communication :

- Les régimes légaux et les régimes complémentaires de protection sociale (...) couvrant les risques fondamentaux de la vie tels que la santé, la vieillesse, les accidents du travail, le chômage, la retraite, le handicap, ces régimes pouvant être organisés sous forme mutualiste ou professionnelle ;
- Les autres services essentiels à la personne qui apportent une aide personnalisée pour faciliter l'insertion sociale et garantir les droits fondamentaux : l'aide aux personnes

dans la maîtrise des défis immédiats de la vie ou des crises (endettement, chômage, toxicomanie, rupture familiale), des activités d'insertion (formation linguistique pour les immigrés, réinsertion et formation professionnelle), l'aide aux personnes souffrant d'un handicap ou d'un problème de santé, et enfin le logement social.

La santé, exclue de la directive service en première lecture au Parlement, a aussi été exclue de cette communication, pour être traitée à part. Le processus de consultation vient d'être lancé et ce secteur fera l'objet d'une initiative légale séparée (juin 2007).

### Les débats autour des SSIG

Le premier terme du débat est de savoir quel est le droit applicable aux SIEG au regard des règles du marché intérieur : application totale ou règles spécifiques ? Il s'agit ensuite de savoir comment identifier précisément les SIEG, SSIG et SSIEG et quel droit appliquer à chacun.

Certains souhaitent une directive cadre sur les SIEG.

D'autres souhaitent une directive sectorielle sur les SSIG. Parmi ceux-là, beaucoup, comme le collectif des acteurs français, exigent une non dissociation de la santé et des services sociaux.

### À venir

La communication annonce un processus de consultation avec l'ensemble des États membres et des acteurs sociaux (janvier 2007).

Fin 2007, la Commission adoptera des rapports bisannuels de suivi. Le premier rapport s'appuiera notamment sur les résultats d'une étude externe lancée début 2006 sur « le fonctionnement du secteur, son importance socio-économique et les implications du droit communautaire ».

**Le Parlement européen va se prononcer sur cette communication (décembre 2006). Il s'est d'ores et déjà prononcé sur le Livre Blanc de la Commission sur les SIG et a demandé une directive sectorielle propre aux services sociaux et de santé d'intérêt général (septembre 2006).** ■

## L'ACTUALITÉ DES TRAVAUX DU COR

*La commission Synergie de l'Ipse qui s'est tenue le 24 octobre 2006 à Paris a porté sur le 3<sup>e</sup> rapport 2006 du COR, et les enjeux de l'étape 2008 de la réforme des retraites en France.*

Le Conseil d'Orientation des retraites où l'ensemble de la société est représenté, (partenaires sociaux, experts, parlementaires notamment) a établi des projections jusqu'en 2020 et 2050 corrigeant les scénarios envisagés en 2003.

Franck Von Lenep, responsable du département de la stratégie de la Cnamts, a été invité à présenter sa vision des projections envisagées en tant qu'ancien du COR.

### L'intervention de Franck Von Lenep

Créé en 2000 après les débats générés par le rapport Charpin puis le rapport Teulade, le Conseil d'Orientation des Retraites avait pour objectif de surmonter la difficulté d'entreprendre une réforme des retraites en cherchant un diagnostic partagé, dans la concertation et la discussion. Composé de divers acteurs (parlementaires, partenaires sociaux, directeur de la sécurité sociale, experts), le COR a publié son premier rapport fin 2001, après des débats qui se sont déroulés en l'absence du Medef, absent volontaire, revenu depuis.

Ce premier rapport, élaboré sous une majorité parlementaire puis repris par la suivante, avait servi de base à la réforme 2003 ; on retrouve ainsi dans le texte de la réforme Fillon des pans d'architecture du rapport du COR, notamment certains grands principes tels que la liberté de choix, le droit à l'information ou l'équité.

Plusieurs rapports ont été publiés depuis, le dernier, en 2006, est une évaluation de la réforme ; il sera suivi bientôt par une deuxième partie sur les questions en suspens pour la deuxième étape.

Il est noté que les travaux du COR, issus de la concertation, n'ont jamais été critiqués par les partenaires sociaux.

### Le rapport 2006

Il semble aujourd'hui que la réforme, suivant les préconisations du COR, a préféré rechercher le financement nécessaire en jouant sur l'allongement de la durée de cotisation et la hausse des cotisations, en évitant de toucher au montant des pensions. En effet, le taux de remplacement visé reste d'environ 2/3 du revenu moyen, proportion qui résulte de la réforme de 1993.

### La durée de cotisation

Il s'agit d'augmenter la durée d'activité, avec une action envers les seniors dont la mise en place a beaucoup tardé. L'allongement de la durée de cotisation devrait se poursuivre jusqu'en 2020, pour atteindre 41,75 ans.

### La hausse des cotisations

Pour le régime de la fonction publique, une hausse de la participation des collectivités publiques est prévue.

Pour le secteur privé, la hausse des cotisations retraite doit découler d'une baisse envisagée des cotisations Unedic, normalement liée à une baisse espérée du chômage. Pas de nouvelles charges prévues ici, mais seulement une réaffectation.

### Projections 2020-2050

La réforme de 2003 étant muette sur l'après 2020, le COR prend comme hypothèse pour cette période la réglementation de la réforme de 2003, comme si elle perdurerait sans changement jusque-là.

La réforme actuelle prévoit l'augmentation de la durée de cotisation jusqu'en 2008, ce qui doit permettre de conserver le ratio 2/3 travail 1/3 retraite.

### Les hypothèses économiques du rapport :

- Taux de chômage : 4,5 % dès 2015 (4,5 % étant considéré comme le plein emploi). Le 1<sup>er</sup> rapport prévoyait 4,5 % dès 2010.

- Augmentation du salaire annuel de 1,8 %

### Les hypothèses démographiques :

elles sont basées sur celles de l'Insee, considérées par ailleurs comme les plus optimistes en Europe.

La réglementation appliquée est celle prévue pour 2020.

### Les résultats des projections :

le besoin en financement serait de 0,8 % en 2020

3,1 % en 2050

- Si le chômage reste à 9 % :

1,6 % en 2020

- Si productivité à 2,5 % :

0 % en 2020

### Besoin de financement par régime en milliards d'€ :

	2003	2020	2050
CNAV	1,7	-5,6	-51,5
ARRCO + AGIRC	5,3	2,5	-5
FPE	-2,1	-14	-35,8
CNRACL	0	-2	-14,4

Cela représente une économie de 5 Md€ pour le Régime Général en 2020 (55% du besoin de financement) et de 12 Md€ pour la FPE et la CNRACL (40 % du besoin de financement).

La réforme de 2003 implique un report de l'âge de départ de 1,5 ans dans la fonction publique et presque autant dans le secteur privé, et doit apporter 400 000 actifs de plus en 2020, ce qui est peu.

**Interrogation :** si le taux de chômage, contrairement aux prévisions, ne baisse pas : quel sera le scénario ?

- Si le taux de chômage atteint 4,8 % : cela suffira à financer le régime général d'ici 2020 (en comptant sur la baisse des cotisations Unedic) et d'ici 2030.

- Si le taux atteint 7 %, le financement sera aussi assuré d'ici 2020 mais pas à l'échéance 2030.

- Si le chômage perdure à 9 %, les ressources prévues ne suffiront pas à financer le régime général d'ici 2020.

Un des objectifs actuels est d'éviter l'augmentation des cotisations ; cependant la question sera nécessairement reposée, car toutes les branches de la sécurité sociale

ont besoin de nouveaux financements. Quant à la retraite des fonctionnaires, celle-ci sera financée grâce à l'impôt, ce qui n'est pas compatible avec les objectifs de réduction de la dette de l'État.

### Quelques questions pour l'avenir

- L'augmentation du taux d'emploi des seniors est-elle réaliste ?

Les politiques incitatives n'en sont encore qu'à leurs débuts.

- L'âge et la durée d'assurance. Faudrait-il revenir sur les bornes de 60 et 65 ans ?

Jusqu'ici, seule la durée de cotisation a été modifiée, moins significative symboliquement que le recul des bornes d'ouverture des droits et de droit au taux plein, mais aussi moins efficace. Il faut donc envisager cette éventualité pour faire face aux problèmes de financement.

- La question de l'indexation des pensions

- Les minima de pension et l'articulation entre régime de base et régimes complémentaires.

Pour Jean Picot, les hypothèses du COR sont trop optimistes, mais cela démontre que même avec des hypothèses optimistes, les problèmes des retraites ne se résoudreont pas d'eux-mêmes.

Un élément manque à ces projections, c'est l'évaluation des retraites futures : En effet, non seulement les retraites déjà liquidées sont indexées sur les prix, mais celles qui seront liquidées à

l'avenir auront un taux de remplacement plus faible, du fait de la réforme de 1993. Si le taux de remplacement de celles-ci est alors moindre, il faudrait au minimum s'atteler à maintenir les retraites brutes en euros constants. Ceci est un objectif minimum.

La loi de 2003 prévoit aussi un minimum retraite de 85 % du SMIC, toutes pensions comprises. Aujourd'hui nous ne savons pas l'état d'avancement de ce projet, et qui payera. Cela doit normalement inclure le complémentaire, or un ministre ne peut assigner un objectif obligatoire aux régimes complémentaires.

### Les débats de la commission synergie

La notion de solidarité est mise en interrogation : entre les bas et les hauts salaires, entre les salariés et les retraités notamment.

En effet, la baisse du taux de remplacement sera plus conséquente chez les cadres qui devront épargner plus pour maintenir leur niveau de vie à la retraite.

Cependant pour les partenaires sociaux, la protection des plus bas salaires prime.

La question du sens de la répartition est posée ; on ne peut que partager les richesses existantes à un moment donné, on ne peut partager plus. L'effort des retraités devrait être au moins égal à celui des jeunes salariés. Il devient difficile de coordonner les

notions de justice, de coût et d'égalité. La dimension européenne est à prendre en compte, les critères d'évaluation en 2020, 2050, ne seront certainement plus seulement nationaux, il faut aussi prévoir cela.

Cette dimension européenne est également à prendre en compte en terme de politiques menées : la stratégie de Lisbonne exige un accroissement du taux d'activité des seniors.

La croissance et le développement durable sont à revoir, car ces éléments auront certainement beaucoup changé d'ici 2050.



**Les "mentalités" sont difficiles à faire évoluer, le changement est lent : les salariés pensent avoir le droit de partir plus tôt, pour profiter plus longtemps de la retraite, en lien avec le culte de loisir. Le pacte social avec les jeunes salariés doit être repensé, car des conflits de générations sont à attendre. La question de l'attrait au travail est aussi essentielle. ■**

## GENÈVE : CHANCES ET DÉFIS DU VIEILLISSEMENT

*Quelle remarquable initiative que cette manifestation initiée par Hedva Serfati, consultante auprès de l'AISS et Geneviève Reday-Mulvey de l'Association internationale pour l'étude de l'économie de l'assurance avec l'aval de l'Université de Genève !*

Ce sont cinq soirées qui ont constitué cette semaine de débats avec pour thèmes :

1. Démographie, marché du travail et

immigration.

2. Réforme des retraites : les systèmes à trois piliers peuvent-ils sauver les rentes ?

3. Gestion des âges dans l'entreprise et employabilité des seniors.

4. Responsabilité individuelle et solidarité collective : quel contrat social ?

5. Démographie et politique économique : les défis.

Parmi les intervenants, eux-mêmes associés pour une part d'entre eux



aux travaux de l'Ipse et à la problématique de réflexion de nos adhérents, citons Jérôme Vignon directeur de la protection sociale à la Commission Européenne, Hedva Sarfati, Alain Parant de l'INED, Emmanuel Reynaud du BIT, Patrick Artus de CDC-IXIS.

Ces débats étaient publics, l'Ipse en fut participant et comme Foliomail en annonça le projet nous informerons des publications qui s'en suivront... ■

## **XXXI<sup>e</sup> RENCONTRE IPSE : HELSINKI ET TALLINN** **Modèle social européen ou modèle de société :** ***l'engagement des acteurs sociaux.***

*Les travaux se sont, pour les trois premières sessions, déroulés dans les locaux de Kela, l'Institut d'assurance sociale, fondé en 1937 et abrité par un bâtiment dessiné par le célèbre architecte Alvar Aalto.*

Juhani Rantamäki, chef du département administratif et des affaires internationales rappelle que la protection sociale en Finlande repose sur un système universel et s'apparente à ceux en vigueur dans les pays nordiques. L'assurance sociale finlandaise comprend l'assurance pension nationale, l'assurance pension professionnelle, l'assurance incapacité de travail et invalidité, l'assurance contre les accidents du travail et maladies professionnelles et l'assurance chômage. Chaque personne est individuellement couverte de la naissance à la mort. Le système est financé par l'impôt et les droits sont accordés à tous les résidents.

### **Le modèle social européen : mutation ou abandon ?**

Pour Dominique Boucher, délégué général de l'Ipse, la Finlande apparaît aujourd'hui comme un tigre européen, et le taux d'emploi, plus significatif que le taux de chômage, est très élevé, 67,6 %, avec une activité importante des seniors.

De nombreux débats, constats et projections sur le modèle social européen ont accompagné la construction de l'Union européenne depuis le Traité CECA. Depuis peu l'on évoque des modèles sociaux nationaux, voire le fameux modèle danois si valorisé à travers la flexicurité, mais comme tout autre inexportable en l'état. S'il est proposé de débattre aussi du modèle de société, c'est pour aller plus loin dans la recherche et l'expression de l'identité européenne, dans ce

qui unit au-delà de la diversité face aux contraintes et qui doit rassembler davantage. On peut rappeler qu'en matière sociale la souveraineté nationale est juridiquement établie, hormis les arrêts de la Cour de Justice des Communautés Européennes. Mais si le social est devenu une fonction de souveraineté de plus en plus partagée dans les faits, la convergence des modèles sociaux nationaux est davantage subie que revendiquée. Elle se limite aujourd'hui en grande partie, dans une Europe à 25, à la mise en œuvre de l'acquis communautaire.

En effet, poursuit Lars Magnusson, président du programme Salta, le modèle social européen n'existe pas encore, et il n'en existe pas de réelle définition. On peut percevoir en Europe quatre modèles distincts : anglo-saxon, nordique, central européen et sud européen mais l'on ne peut encore déterminer vers lequel vont tendre les pays récemment entrés dans l'Union. D'une part le processus d'élargissement a primé sur celui de l'approfondissement de valeurs communes et d'autre part, il règne, notamment dans les pays du Nord, un scepticisme quant à la légitimité supranationale de l'Union. En outre les modèles sociaux sont confrontés aux défis de la mondialisation, et à l'externalisation. Le modèle social européen n'est pas pour demain, mais Lars Magnusson préconise la poursuite de la Stratégie de Lisbonne qui encourage l'innovation, l'éducation et la formation. Il appelle à se concentrer sur les secteurs de l'économie émergents et porteurs d'emplois, et à mener une politique volontariste en faveur du changement industriel et de l'emploi. Le succès de cette stratégie dépend de la capa-

cité des acteurs à inclure les partenaires sociaux.

Dans le cadre de la stratégie de Lisbonne, Peter Boldt, économiste à la confédération des syndicats finlandais, évoque l'évolution de la notion du modèle social européen. Ce modèle n'est pas unique et serait plutôt le plus petit dénominateur commun de politique sociale basée sur le dialogue social et la société civile. La représentativité des partenaires sociaux varie très largement d'un pays à l'autre de l'Union, ainsi que le taux de couverture des conventions collectives : elles concernent 95 % des travailleurs finlandais et 39 % des travailleurs britanniques. Bien sûr, ces négociations ne traitent pas uniquement des questions salariales mais aussi du développement de la politique sociale de la communauté. Reste que la protection sociale qui garantit à l'individu une aide sur le cycle entier de sa vie a un coût élevé. Peter Boldt appelle à élargir la base des contributions.

Mais c'est l'Europe sociale qui semble en panne aujourd'hui. Marjorie Jouen, conseillère externe de la fondation Notre Europe, en discerne quatre composantes : la panne interne, due à la lourdeur de la machine institutionnelle, le récent élargissement, la confrontation idéologique opposant deux écoles de pensée sur la relation économique et sociale, et enfin le décalage avec la société. M. Jouen tente d'esquisser un scénario crédible pour sortir de la crise actuelle. Le modèle social existe-t-il ? Trouve-t-on plus de différences ou de ressemblances entre les modèles sociaux des États membres ? Comment sortir de la crise ? Quatre scénarios d'évolution sont possibles : le laisser-faire menant à une dégradation plus



profonde ; le grand soir, avec une mobilisation maximum mais utopique, « la stratégie concertée de désarmement social », où l'on revient sur la mobilité et les acquis européens, et enfin le nouveau contrat social européen. Mais comment élaborer ce nouveau contrat ? Marjorie Jouen appelle à utiliser la technique des « paquets » pour rebâtir un *affectio societatis* à 27 et à élaborer un agenda de discussion intégrant l'acquis communautaire et les nouveaux thèmes où s'exprime un besoin d'Europe et les nouveaux acteurs à mobiliser, ONG et collectivités locales.

### **Des outils : dialogue social, démocratie participative**

Ces outils sont portés par les acteurs sociaux et destinés à conforter le modèle social européen. Le dialogue social, rappelle François Ziegler, de la DG Emploi, Affaires sociales et égalité des chances, a une histoire récente. Il a acquis ses lettres de noblesse, avec l'intégration des articles 138 et 139 du Traité instituant la Communauté Économique Européenne dans le Traité d'Amsterdam en 1997. La création, en 1998, du Comité du Dialogue Sectoriel a amélioré les structures existantes et encouragé un dialogue efficace assurant une meilleure gouvernance au niveau de l'Union.

Aujourd'hui, la Commission européenne est obligée d'interroger les partenaires sociaux avant l'adoption d'un texte en droit social. Ces derniers possèdent le droit plein et entier de négocier de leur propre initiative. Selon l'article 139 leurs décisions sont soit appliquées dans les États membres de manière concertée, soit font

l'objet d'une directive. On peut poser la question du statut des accords autonomes non transformés en directive : ont-ils autant de valeur qu'une directive ? Reste que les partenaires sociaux peuvent compléter un texte européen et, autre pouvoir, il peuvent donner une interprétation d'une directive existante. Ils possèdent donc des droits exceptionnellement importants.

Leur rôle est très important en Finlande, précise Eeva-Liisa Inkeroinen, directeur adjoint de la Confédération des Industries Finlandaises (EK). Depuis les années 1960 les partenaires sociaux finlandais ont négocié des accords très larges couvrant des domaines tels que les salaires, la sécurité sociale et autres questions relatives aux conditions de travail. Ces solutions sont adaptées au terrain et EK est favorable à un cadre souple permettant l'adaptation aux changements du marché du travail. Aux directives générales EK préfère la prise de décisions au niveau de l'entreprise. Plus globalement, déclare Eeva-Liisa Inkeroinen, c'est la croissance économique et le taux élevé de l'emploi qui garantissent le maintien d'un haut niveau de vie.

Le rôle des partenaires sociaux est effectivement très important dans les pays nordiques, rappelle Ian Olsson, membre du Comité Economique et Social Européen, et les modèles sociaux sont fondés sur un dialogue social fort. Mais ces modèles ne sont pas transférables en l'état. C'est aux acteurs de la protection sociale de former les outils du modèle social européen. L'article 49 du projet de Traité constitutionnel traite de la démocratie

participative et prend en considération le rôle des associations et des ONG afin que soit renforcé le dialogue social et civil. Ian Olsson insiste sur la nécessité de leur complémentarité.

Chacun reconnaît le besoin de faire évoluer le modèle social européen. Mais cette rénovation implique-t-elle la mise en place d'outils nouveaux ? demande Jean-Baptiste de Foucauld, animateur du Carrefour pour une Europe civique et sociale. L'Europe a souvent été une terre pionnière en protection sociale. Elle ne l'est plus aujourd'hui. Le monde du social doit être en innovation permanente pour accompagner l'innovation permanente en matière économique. Le social a toujours accompagné la construction européenne mais l'Europe ne s'est pas construite autour. Deux grands défis s'imposent : Comment faire interagir économie et social ? Comment trouver un équilibre entre l'unité et la diversité ? ***Nous fabriquons en Europe un produit politique nouveau qui n'est ni un État, ni une fédération, ni un empire...***

La soutenabilité d'un modèle social européen veut qu'il soit un atout pour l'économie, une force qui permet aux risques des contraintes économiques de se redistribuer de façon juste. Mais la contrainte ne doit pas l'emporter sur l'atout. Cet équilibre implique des acteurs qu'ils ne soient pas monovalents, que par exemple un chef d'entreprise ait un sens social et que les partenaires sociaux comprennent l'économique.

Un modèle doit être cohérent et cette cohérence ne va pas de soi. Le

problème du modèle social est celui de la cohérence dans la complexité. Doit-il être fondé sur les droits acquis ou les droits croissants ? Le système des droits croissants est intéressant quand on part de très bas et que la production est forte. Mais il arrive que le droit croissant des uns soit pris sur le droit croissant des autres.

### **La protection sociale, enjeu majeur de la cohésion sociale**

Introduisant cette session concernant le sens et le rôle que joue la protection sociale dans la cohésion sociale, Otto Kaufmann, chercheur au Max Planck Institut Sozialrecht, rappelle le caractère indissociable du travail et de la protection sociale. Le besoin de réformes est indiscutable, il faut débattre de ce qui est possible, souhaitable, et en définir les limites.

Un exemple concret de protection sociale en pleine évolution est proposé par l'intervention d'Essi Rentola, du département Affaires internationales de Kela. Après avoir rappelé les bases du système de sécurité sociale finlandais, et les principes de fonctionnement de Kela, dont l'une des particularités est d'être contrôlé par le Parlement, Essi Rentola évoque l'application du règlement 1408/71 à Kela, exemple de résolution de problèmes posés par l'écart entre législation européenne et principes nationaux.

Rappeler les outils institutionnels et la réflexion du Comité Economique et Social Européen, telle est la trame de l'intervention d'Eva Belabed, membre du CESE. Le principal défi est bien la mise en adéquation de la globalisation de l'économie et des échanges commerciaux avec une protection sociale européenne respectueuse des particularités de chaque État membre : des

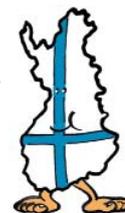
réalités différentes mais des principes et des valeurs communes. Par ailleurs, dans le cadre du modèle social européen inspiré de la stratégie de Lisbonne, quelle cohérence peut être maintenue du fait de la grande disparité inhérente à l'élargissement ? Comment construire sur les bases de Lisbonne : une société de connaissance par la formation tout au long de la vie ; un modèle de vie européen ; la mobilité et la reconnaissance des qualifications ; le renforcement de la confiance des citoyens dans une Europe forte et fiable ?

Pour Assya Goneva, Secrétaire exécutive de la KNSB de Bulgarie, la construction de ce modèle social ou modèle de société repose sur deux axes clés : l'engagement des partenaires sociaux et la protection sociale comme enjeu majeur de la cohésion sociale. A. Goneva précise que ceci procède d'une nécessaire vision de la société, de repères à extraire qui pourraient caractériser la nature et les valeurs de chaque société. Elle pointe la protection sociale en tant que cœur de la cohésion sociale des sociétés organisées, indispensable condition de leur performance économique. Enchaînant avec la réalité en Bulgarie, dont la protection sociale s'appuie sur les deux grands sous-systèmes que sont l'assurance sociale et l'assistance sociale, A. Goneva souligne qu'ils permettent une pleine couverture personnelle de chaque citoyen bulgare. L'assurance sociale est constituée par les cotisations des salariés, l'assistance sociale est, elle, plus axée sur les programmes sociaux à destination des personnes sans emploi. La CSIB/KNSB s'efforce de jouer pleinement son rôle de réformateur et de modernisateur de la protection sociale nationale dans un pays dont l'objectif majeur est l'adhésion prochaine à l'Union européenne.

### **Après l'élargissement : la citoyenneté européenne vue d'Estonie et des autres États baltes**

Pour cette dernière session les participants se sont rendus à Tallinn, à la rencontre des représentants d'États baltes, membres de l'Union depuis le 1er mai 2004.

Introduisant les travaux, Cécile Barbier, politologue à l'Observatoire Social Européen, avance que la citoyenneté européenne, introduite en 1992, confère principalement de nouveaux droits politiques aux citoyens européens vivant dans un autre État que celui dont ils ont la nationalité (vote et éligibilité lors des élections européennes et locales). Bâtie sur les droits de libre circulation et de liberté d'établissement du traité de Rome, elle ne contient aucun devoir. Les référendums français et néerlandais ont mis en évidence le rejet des élargissements actuels et futurs de l'Union et remis en cause l'un des principes de la citoyenneté européenne. L'échec lamentable des négociations budgétaires en juin suivant, ajoute Cécile Barbier, avait confirmé les limites de la solidarité financière en raison d'une approche nationale évaluée en terme de « juste retour » dans le chef des « contributeurs nets » ou de maintien du « chèque britannique ». En décembre suivant, un accord, insuffisant, est intervenu. Il a pour principale vertu de planifier une discussion sur le financement de l'Union pour l'année 2008-2009 tant du point de vue des recettes que des dépenses, y compris le « chèque britannique ». Entre-temps, l'Union tente de sortir de la crise existentielle et de croissance dans laquelle l'ont plongé les deux rejets du traité constitutionnel. À défaut du plan B, il faut se contenter du « plan D » de la Commission européenne pour « dialogue, débat et



démocratie ». Dans le même temps, celle-ci prive l'Union de deux instruments susceptibles de renforcer l'Union européenne en tant qu'espace social en retirant deux projets législatifs, l'un sur la mutualité européenne, l'autre destiné à créer le statut de l'association européenne. La solidarité est au cœur des attentes des citoyens européens ainsi que le révèle l'Eurobaromètre et les demandes contradictoires adressées à l'Union européenne dans le domaine de la sécurité sociale. Dans le cadre des réflexions budgétaires, l'idée d'inscrire une ressource budgétaire réellement européenne permettrait de donner davantage de contenu à la citoyenneté européenne, ainsi complétée d'un devoir. Entre-temps, pour façonner de façon concrète cet espace public européen en devenant, une forme d'initiative populaire devrait être introduite sans plus attendre pour mesurer et favoriser le sentiment d'appartenance à une « communauté de destin ».

Appuyant son intervention sur un récent sondage Eurobaromètre, Kaja Tael, Sous-Secrétaire d'État au Ministère des Affaires Étrangères estonien, affirme que le sentiment d'identité européenne existe toujours en Estonie, deux ans après l'adhésion, malgré une faible participation aux élections européennes et une certaine hostilité à l'égard des institutions. Il règne un climat d'optimisme dans ce pays et les Estoniens ont le sentiment que leur situation

financière s'est améliorée (62 %). Ils n'attribuent pas forcément cette amélioration à l'adhésion de leur pays à l'Union mais ils sont globalement satisfaits des conséquences de cette adhésion (43 % contre 49 % en moyenne dans l'UE). Quelques indices peuvent étonner. Par exemple, lorsque les mots « Union européenne » sont mentionnés, ils évoquent la coopération, l'unité, l'égalité, réglementations communes pour 2 % seulement des Estoniens, contre 22 % en moyenne dans l'UE. Concernant l'harmonisation des systèmes de protection sociale dans l'UE, 77 % des Estoniens y sont favorables, mais ils sont majoritairement hostiles à une prise de décision de l'UE dans les domaines de l'emploi et de la protection des droits sociaux. Bilan en demi-teinte reflétant le retour de la confiance dû à l'essor économique mais où la notion de citoyenneté a, comme dans de nombreux États de l'Union, un long chemin à parcourir.

Quel sens les mots de citoyenneté européenne ont-ils pour les Lituaniens ? C'est à cette question que tentait de répondre Audrone Morkuniene, Secrétaire d'État au Ministère des Affaires Sociales et du Travail de Lituanie. L'adhésion signifiait principalement pour les citoyens lituaniens la libre circulation, la possibilité de s'établir hors du pays, des opportunités d'emploi, de meilleures garanties sociales. Selon un récent sondage, il apparaît que les 2/3 des Lituaniens considèrent comme

bénéfique leur entrée dans l'UE. Parmi les aspects négatifs figure l'émigration très forte vers d'autres États membres, qui vide le pays de sa main d'œuvre qualifiée. Cette tendance a fléchi en 2005 et des mesures sont prises pour améliorer le dialogue social, l'emploi et les conditions de travail. Il semble que les Lituaniens soient les grands optimistes de l'Union. Toutefois, 24 % seulement ont une opinion positive de leur marché du travail, contre 37 % en moyenne dans l'Union.

Autre maillon de la société européenne, le réseau des organisations non lucratives estoniennes représente la société civile à travers l'intervention de Alari Rammo, responsable de la communication. Son témoignage montre la difficulté pour les associations d'avoir accès à l'information. Il semble qu'il n'existe guère de vraie vision de ce que représente l'Union européenne ni pour les citoyens ni pour les politiques. Ainsi il est particulièrement difficile de s'adresser aux institutions européennes.

**Ainsi que le disait Jurgen Habermas, cité par Jean-Baptiste de Foucauld, pour travailler sur un sujet de fond, il faut séparer la phase de décision de celle de la participation. Il faut se comprendre, ce qui n'est pas si facile, écouter le vécu, chercher les finalités de nos actions. ■**



**Les actes de la XXXI<sup>e</sup> Rencontre Ipse seront publiés en février 2007.**

**Vous pourrez en prendre connaissance sur [www.euroipse.org](http://www.euroipse.org)**

## **XXXIE IPSE MEETING IN HELSINKI AND TALLINN**

### **European social model or society model : the social actors' involvement**

*The first three sessions of the conference were held at Kela, the Finnish social insurance institution, founded in 1937 and sheltered in a building designed by the famous architect Alvar Aalto.*

Juhani Rantamäki, Head of the Administration Department, reminds that the social welfare in Finland is based on a universal system and is quite similar to the one in the Nordic countries. The social insurance includes the national pension insurance, occupational pension insurance, disability and invalidity insurance against accidents at work and occupational diseases and unemployment insurance. Everyone is individually covered from birth to death. The system is funded by taxes and benefits are granted to all residents.

#### **The European social model: transformation or abandon?**

According to Dominique Boucher, Ipse's general delegate, Finland appears today as a European tiger, and the employment rate, more significant than the unemployment one, is very high, 67.6%, with an important senior activity.

Many debates, observations and forecasts about the European social model have punctuated the European construction since the ECSC Treaty. Lately national social models have been studied, for example, the famous Danish model enhanced by the flexicurity pattern, but impossible to export as such. If the question at stake is also to debate about the society model, it is to go further in the study and the expression of the European identity, in what gathers beyond diversity in front of constraining reality, in what should gather more strongly. It may be reminded that, apart from

the judgements of the Court of Justice of the European Communities, social issues are matters of national sovereignty. But if social issues have actually become an increasingly shared matter, the convergence of the national social models is more forced than asked for. In a 25 UE it is mainly reduced to the implementation of the Community patrimony.

As a matter of fact, as Lars Magnusson, Chairman of the Saltsa programme, states it, the European social model does not exist yet, and there is no real definition of it either. Four different models can be seen in Europe, and they are : Anglo-Saxon, Nordic, central European and South European, but it is still difficult to establish towards which one the recent Member States are going to tend. On one hand the enlargement process prevailed over the deepening of common values and on the other hand scepticism is pervasive, namely in the Northern countries, as to the supranational legitimacy of the Union. Furthermore, social models are faced with the challenges of globalisation and outsourcing. The European social model won't happen in a hurry, but Lars Magnusson advocates the revival of the Lisbon strategy that promotes innovation, education and training. He urges to concentrate on emerging and employment creating economic sectors and to lead a voluntarist employment friendly policy favouring industrial change. The success of this strategy depends on the actors' ability to include the social partners.

With a link to this strategy, Peter Boldt, economist at the central organisation of Finnish trade unions, mentions the evolution of

the notion of a European social model. This model is not unique and would rather be the smallest common denominator of a social policy based on social dialogue and civil society. The social partners' representativeness widely varies from one Member State to another, and so do the coverage rate of the collective agreements : 95% of the Finnish workers and 39% of the British workers are concerned. Obviously, the collective bargaining does not only deal with wage issues but also with the development of the Community's social policy. Still, social welfare guaranteeing the individual a support over his whole life cycle has a high cost. Peter Boldt calls to widen the contributions basis.

Social Europe seems at a standstill today. Marjorie Jouen, external advisor at Notre Europe sees four components of the problem: the internal breakdown, due to the cumbersomeness of the institutional machine, the recent enlargement, the ideological confrontation opposing two schools of thought about the economic and social link and last the distance with society. M. Jouen tries to outline a credible scenario to get out of the crisis. Does the social model exist? Are there more differences than similarities between the Member States social models? How can get out of the crisis? Four evolution patterns are possible: the laissez-faire one leading to a deeper decline; the big night, with a maximum mobilization but utopian, "the concerted strategy of social disarmament", when reconsidering mobility and Community patrimony, and last the new European social contract. But how can this new contract be elaborated? Marjorie Jouen advocates to use the "paquets" technique to rebuild an



27-member-affectio societatis and to elaborate a discussion agenda including the Community patrimony and new themes expressing a need for Europe as well as the new actors to mobilize, NGOs and local communities.

#### **Tools: social dialogue, participatory democracy**

These tools are carried by the social partners and intended to strengthen the European social model. Social dialogue, reminds François Ziegler, from the DG Employment, Social Affairs and equality of chances, has a short history. It won its credibility with the integration of articles 138 and 139 of the Treaty establishing the European Economic Community into the Amsterdam Treaty in 1997. The creation, in 1998, of the Sectoral Dialogue Committee improved the existing structures and favoured an efficient dialogue ensuring a better governance at the Union level.

Today, the European Commission has to consult the social partners before passing a social legislation text. These actors have the full right to negotiate on their own initiative. According to article 139, their decisions are either implemented in the Member States through concerted means or result in a directive. A question may be raised about the autonomous agreements that have not been translated into a directive: have they got the same value as directives?

Still, the social partners can supplement a European text and they also can give an interpretation of an existing directive. They are thus endowed with exceptionally important rights.

Their role is particularly important in Finland, states Eeva-Liisa Inkeroinen, from the Confederation of Finnish Employers (EK). Since the 60's, the Finnish social partners have negotiated very wide agreements in such fields as wages, social security and other issues related to working conditions. These solutions are concrete answers and EK favours a flexible framework allowing adaptation to changes in the labour market. EK rather favours decision-making at company level. More generally, Eeva-Liisa Inkeroinen adds, essentially economic growth and the high employment rate can guarantee a high standard of living.

The part played by the social partners is actually very important in the Nordic countries, says Ian Olsson, member of the European Economic and Social Committee and the social models are based on a strong social dialogue. But these models cannot be transposed in their original state. It is the responsibility of the social actors to elaborate the tools of the European social model. Article 49 of draft Treaty establishing a Constitution for Europe deals with participatory democracy and takes into account the role NGOs and associations so as to strengthen social and civil dialogue. Ian Olsson underlines their necessary complementarity.

Everyone knows how necessary it is to bring changes in the European social model. But does this reform entail the implementation of new tools? asks Jean-Baptiste de Foucauld, organizer of the Forum for a social and civilian Europe (Cafecs). Europe has often been a pioneer land for social protection. It is no longer the

case. The social field must always be permanently innovating in economic matters in order to back up permanent innovation in economy. Social issues have always accompanied the European construction but Europe has not been built around social issues. Two main challenges are to be faced: Find an interaction economic and social issues; find a balance between unity and diversity.

The sustainability of a European social model requires that it should be an asset for the economy, a strength that makes it possible to fairly redistribute. But restraint must not prevail on assets.

This balance requires that actors should not be monovalent, that for example, a manager should have a social understanding and that social partners should understand economic issues.

A model must be coherent and coherence does not go without saying. The challenge of the social model is coherence within complexity. Should this model be based on acquired or growing rights? The growing rights system is interesting when the level is very low and production very strong. But sometimes the growing rights of some are taken off the others' rights.

#### **Social welfare, a major stake in social cohesion**

Introducing the session dealing with the meaning and the part played by social welfare in social cohesion, Otto Kaufmann, researcher at the Max Planck Institut Sozialrecht, underlines the indissoluble link between employment and social welfare. The need for reforms is undisputable, it is necessary

to debate about what is possible, desirable and to define the limits. A concrete example of totally evolving social protection is presented by Essi Rentola, from the International Affairs Department of Kela. After coming back on the bases of the Finnish social security system, and the functioning rules of Kela, among whose particularities is the control by the Parliament, Essi Rentola expounds the implementation of regulation 1408/71 at Kela, as an example solutions brought to the problems of gaps between European legislation and national principles.

Reminding the institutional tools and the European and Economic Social Committee, such is the framework of the contribution of Eva Belabed, EESC member. The main challenge is actually reach adequacy between the globalisation of trade and economy on one side and a European social protection respectful of each Member State specificities on the other side: different realities but common principles and values. Furthermore, in the framework of a European social model stemming from the Lisbon strategy, which coherence can be preserved owing to the great disparity brought by the enlargement? On the Lisbon foundations, how can we build : a society of knowledge thanks to life-long learning; a European model of living; mobility and recognition of professional qualifications; growth of confidence from the citizens in a strong and reliable Europe?

For Assya Goneva, from the Bulgarian KNSB executive secretary, the construction of the social or society model relies on two main lines: the social partners' involvement and social welfare as a major stake in social cohesion. A. Goneva indicates that this requires a necessary vision of society, points of reference that could characterize the nature and values of each nation. She points out social welfare as the core of social cohesion in

organized societies, indispensable condition of their economic efficiency. Making a link with the Bulgarian reality, in which social protection is founded on two main subsystems of social insurance and social assistance, A. Goneva underlines that they guarantee a full coverage of each Bulgarian citizen. Social insurance is funded by employees contributions, social assistance is rather based of social programmes intended to unemployed individuals. CSIB/KNSB is trying to play its full reforming and modernizing role in a country whose prior aim is to join the European Union in a near future.

#### **After European enlargement : European citizenship as seen by Estonia and other Baltic States**

For this fourth session, the participants went to Tallinn, to meet representatives of Baltic States, members of the EU since May 1st 2004.

Presenting the session, Cécile Barbier, political expert at the Observatoire Social Européen (OSE), puts forward that European citizenship, introduced in 1992, mainly confers new political rights to the European citizens living in another State than their own (vote and eligibility in European or local elections). Built on rights of free movement and on freedom of establishment, it includes no duties. The French and Dutch referenda pointed out the rejection of current and future enlargements et put into question one of the principles of the European citizenship. The pitiful failure of the budgetary negotiations in the following month of June, Cécile Barbier adds, had confirmed the limits of financial solidarity owing to a national approach considering the "fair return" or the keeping of the "British cheque". In the following December an agreement, even though insufficient, was reached. Its main advantage is to plan a debate about European financing

for the year 2008-2009 as concerns the receipts as well as the expenses, including the "British cheque". In the meantime, the Union is trying to escape from the existential and growth crisis in which it fell after the two rejections of the draft treaty. For lack of a B plan, we have to be content with a "D plan" of the European Commission standing for "dialogue, debate and democracy". All the same, the EC deprived the Union of two instruments likeable to strengthen the Union as a social place by withdrawing two legislative projects, one about the European mutual society, and another one aimed at creating the European association status. Solidarity is in the heart of the European citizens' expectations as show Eurobarometre polls as well as the contradictory demands sent to the Union in social security issues.

Among the thought given to the budget issue, the idea to create a really European budgetary resource would give a more substantial contents to a European citizenship that would thus be completed with a duty. In the meantime, in order to give a concrete expression to the European public space, a sort of popular initiative should be introduced without delay to assess and favour the sense of belonging to a "common destiny".

Referring to a recent poll by Eurobarometre, Kaja Tael, Undersecretary at the Ministry of Foreign Affairs, asserts that the feeling of European identity still exists in Estonia, two years after joining the EU, in spite of a low turnout at the European polls and a certain hostility towards European institutions. Optimism is prevailing in the country and the Estonians feel that their financial situation has improved (62%). They do not always link this improvement to the accession of their country to the Union (43% against 49% in average in the EU). Some indicators may surprise.

For example, when the words "European Union" are mentioned, only 2% of the Estonians think of cooperation, unity, equality, common regulations, against an average of 22% in the EU. As concerns the harmonization of social welfare system, 77% of the Estonians are favourable, but they are predominantly opposed to a EU decision-making in the fields of employment and protection of social rights. A mixed result reflecting the return of confidence due to the economic growth but showing that the notion of citizenship has still a long way to go.

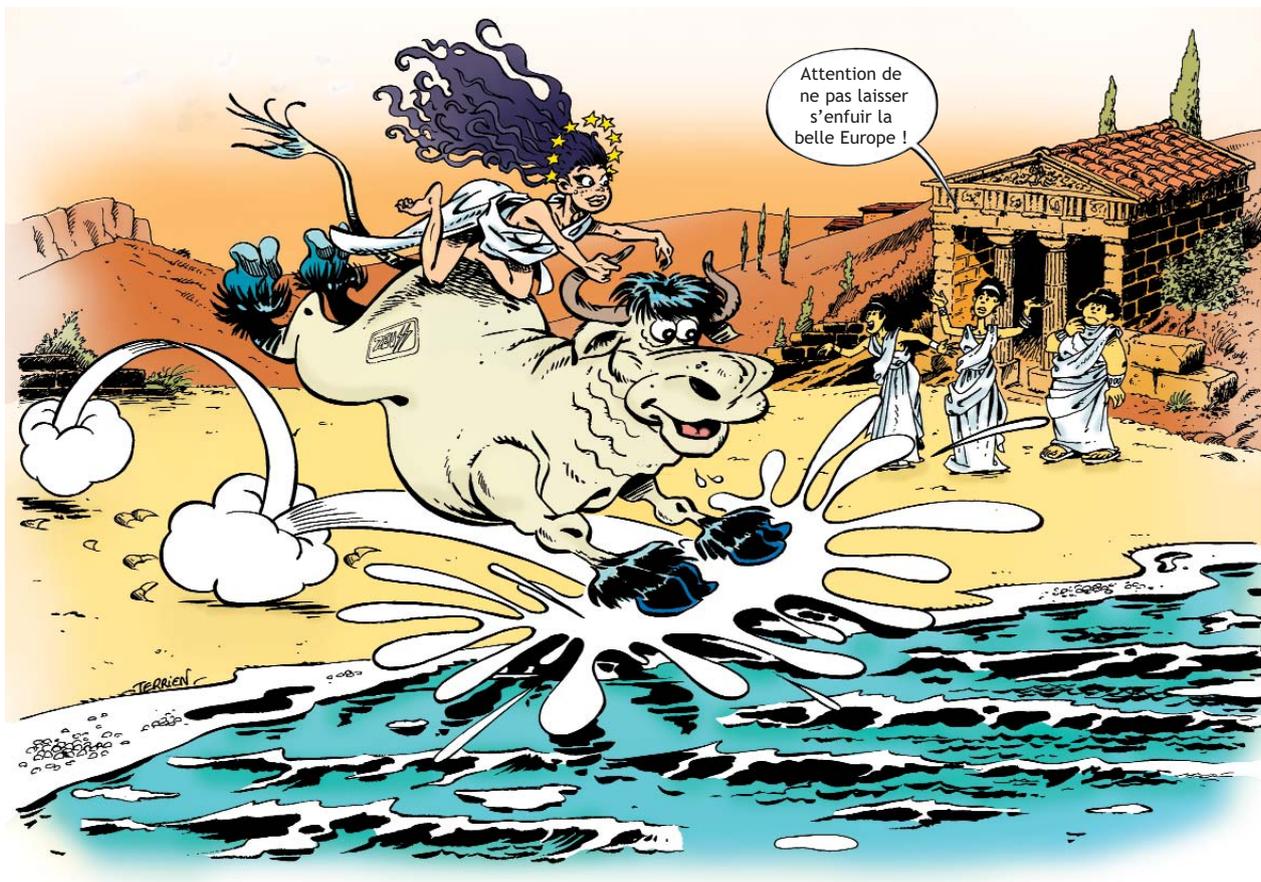
Which meaning do the words European citizenship have for the Lithuanians ? Audrone Morkuniene, Secretary of State at the Ministry of Social Affairs and Labour of Lithuania.

Accession mainly meant free movement, the possibility to settle outside the country, job opportunities, better social protection. According to a recent poll, it seems that two thirds of the Lithuanians consider their accession as beneficial. But among the negative aspects a very strong emigration towards other Member States is draining the country of its skilled labour. This trend weakened in 2005 and measures are taken to improve social dialogue, employment and working conditions. Lithuanians appear to be the Union. most optimistic in the Union. However only 24% had a positive opinion of their labour market against an average of 37% in the rest of the Union.

As an other link of the European chain, the network of Estonian non

profit organizations is represented by Alari Rammo, Director of communication. His contribution shows the difficulties met by associations to have access to institutional information. According to Alari Rammo, there is no clear view of what Europe means, neither for the citizens nor for the politicians.

**As stated by Jurgen Habermas, quoted by Jean-Baptiste de Foucauld : to work on a fundamental issue, it is necessary to separate the decision stage from the participative time. We have to understand each other, which is not so easy, pay attention to real life, to the aims of our actions. ■**





## LES CONCLUSIONS DE LA XXXI<sup>e</sup> RENCONTRE IPSE

**Jean-Claude Genet nous a proposé ses conclusions pour ces deux jours autour du thème suivant : *Modèle social européen ou modèle de société ? L'engagement des acteurs sociaux. Cette invitation à la réflexion s'inscrit dans une phase de crise de confiance dans l'Europe, qui nous oblige à repenser sa promesse. Au XX<sup>e</sup> siècle, la construction s'est bâtie sur la promesse d'une paix durable. Aujourd'hui, nous devons définir ensemble sa contribution à une société mondiale qui valorise son unité et son environnement.***

*En effet, le mot confiance a sans doute été le plus partagé par les intervenants des quatre sessions de travail. Soit en l'affirmant comme à la base du dialogue social notamment en Finlande, soit en regrettant son absence dans le repli national des pays fondateurs.*

La crise de confiance s'inscrit dans le cadre d'une dégradation du rapport entre les actifs et les inactifs, avec les départ massifs en retraite et le vieillissement qui ébranlent le système de redistribution des ressources. Cette crise s'inscrit aussi dans un contexte où les coûts de systèmes de santé ont explosés. Ainsi l'État providence, pilier du modèle social européen, est aujourd'hui menacé face aux défis démographiques et économiques associés à la mondialisation où l'Europe doit penser sa nouvelle place.

Nous avons pu découvrir, pour beaucoup d'entre nous, d'autres réalités de la protection sociale, en particulier celle de la Finlande qui se caractérise par un socle social obligatoire très important, laissant peu de place aux systèmes optionnels, bâti sur le principe d'universalité par la prise en compte de la résidence comme facteur d'intégration.

Nous avons également fait la connaissance d'une autre réalité avec l'exemple de la Bulgarie qui nous a permis d'appréhender le chemin à parcourir ensemble dans la construction d'un modèle social européen.

Cette diversité nous a engagés à mettre en question la notion même de modèle social européen. Certains de nos interve-

nants optent pour la pluralité en identifiant trois, quatre, voire cinq systèmes, d'autres préfèrent mettre en avant les caractéristiques communes au delà des différences au regard des systèmes en vigueur aux USA et au Japon. Le constat de pluralité ou d'unicité n'est pas sans conséquences sur l'Europe sociale et explique sans nul doute l'absence d'ambition observée par chacun des acteurs.

Jean-Baptiste de Foucauld, animateur du Carrefour pour une Europe civique et sociale, nous a rappelé que l'Europe a été pionnière dans la construction des systèmes de protection sociale et que cette dynamique est aujourd'hui abandonnée et donc reprise par d'autres régions du monde. Ce qui nous conduit à nous interroger, au delà des facteurs historiques, sur les causes de ce retrait.

Est-ce l'élargissement, d'une ampleur sans précédent, qui est facteur de trouble dans un moment de notre jeune histoire au détriment du lien entre les États membres? Est-ce l'absence de la volonté d'intégration où la convergence des modèles sociaux est plutôt subie que souhaitée? Enfin est-ce l'absence du rêve européen ou de l'utopie européenne porteurs d'universalité ou d'unicité dans une éthique de responsabilité?

Nous avons au cours de ces deux journées exploré l'ensemble de ces questions. Certaines d'entre elles nous ont renvoyés à l'objet de la réforme et à la gestion associée à sa préparation et son déploiement.

Afin d'éviter le scénario présenté par Marjorie Jouen, du

Comité des Régions, intitulé le laisser-faire, et de nous engager vers un nouveau contrat social européen, il convient de nous atteler à l'ensemble des champs d'actions de la réforme : son objet, sa méthode et ses acteurs. Dans cette optique, une conviction partagée a été fortement exprimée par nous tous, la compétitivité et le bien-être social vont bien main dans la main et garantissent ensemble le développement de l'Europe. Cependant, la soutenabilité dans le temps de ce couple de force implique un équilibre et de l'intérêt partagé de la chose économique et sociale par les partenaires sociaux. Jean-Baptiste de Foucauld caractérise cet équilibre et cette rencontre par la notion de cohérence dans la complexité.

Nous devons donc retrouver notre capacité d'innovation par l'alliance de l'unicité et de la diversité. Nous devons revisiter nos objectifs de concertation afin d'installer une démocratie participative adaptée aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle en incluant les partenaires de la société civile tout en distinguant sans doute les champs du dialogue civil et social.

Il faut donc construire notre arbre à palabres, force de l'unité de la communauté et acteur plein et entier du parler ensemble. Il nous faut respecter le temps nécessaire de l'écoute de chacun, de l'élaboration d'une juste réforme du modèle social européen et d'une société juste pour reprendre les termes de notre débat.

L'ipse est notre arbre à palabres de la protection sociale, ce qui

lui confère un rôle essentiel et précieux. Ainsi les exposés de nos intervenants de la troisième session ont mis en évidence la nécessité pour chacun de comprendre et d'identifier, au delà des différences, les convergences qui caractérisent ce nouveau contrat social européen. Celles-ci peuvent se décliner en principes d'actions, facteurs favorables au réveil de notre volonté d'interrogation et d'être ensemble.

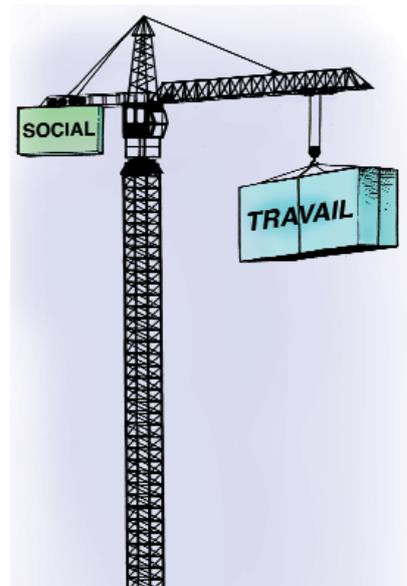
Cette question de la citoyenneté nous l'avons abordée au cours de la quatrième session avec nos amis des pays baltes qui nous ont apporté le témoignage d'espérance dans l'idée de l'Europe et qui nous ont invités à renforcer l'identité européenne par la rencontre des opinions publiques dans leur diversité et leurs interprétations, dans la complexité de chacune de nos histoires, avec optimisme et conviction, dans un esprit de coopération. L'exemple présenté par la Lituanie met en évidence l'apport ces dernières années de la dynamique européenne sur le niveau de vie et la libre circulation des citoyens. Ces témoignages ont également montré

le chemin restant à parcourir pour une égalité effective des droits de tous les citoyens européens.

Je ne résiste pas dans ma conclusion à rebondir sur le scénario du grand soir, porteur certes d'une mythologie militante d'un autre âge, mais porteur également d'une volonté, celle de la réalisation d'un rêve ou d'une utopie par la force des mots et d'une conviction.

**Nous avons besoin de croire dans notre vieille Europe, dans ses atouts, ses richesses qui font la qualité de vie de nos pays. Nous avons besoin de construire dans l'unité et la diversité cette utopie de la rencontre et de la démocratie. Nous devons fonder de nouveaux engagements, sans repli sur soi, avec un désir d'altérité, pour une vie active et citoyenne à l'échelle de l'Europe. Il nous faut travailler sur le principe de l'espérance.**

**Je termine donc par cette invitation au voyage comme celui que nous avons effectué tôt ce matin sur cette nouvelle rive de l'Europe. ■**



## **LA PROTECTION SOCIALE DES JOURNALISTES EN EUROPE : ÉTAT DES LIEUX, ÉVOLUTIONS ET ENJEUX ACTUELS**

*Avec le soutien de l'Ipse, le groupe Audiens a organisé les 11 et 12 octobre derniers une visite d'étude à Bruxelles d'un ton particulier, d'une teneur professionnelle.*

Elle proposait à des DRH de la presse une journée d'ouverture sur l'Europe et d'information sur l'impact de la législation européenne sur leurs propres métiers. Après un rappel des grandes logiques de protection sociale en Europe, les intervenants ont successivement abordé les spécificités actuelles du métier de journaliste tel qu'exercé dans un environnement international, les implications de la législation européenne (règlement 1408/71, Livre Vert sur le droit du travail), la place des conventions collectives applicables

aux entreprises employant des journalistes en Europe. Enfin, une table ronde consacrée à des témoignages d'éminents professionnels en exercice ont permis des échanges passionnants et passionnés. En effet, ce secteur professionnel illustre pleinement la difficulté, à la fois pour les chefs d'entreprises et pour les salariés, d'assurer, ou de bénéficier, d'une couverture sociale continue. De nombreuses questions restent bien sûr en suspens concernant une profession aux statuts complexes, aux pratiques très diversifiées d'un État européen à un autre, d'un éditeur à l'autre. D'autres actions de ce type pourraient traiter certaines de ces problématiques, notamment des droits d'auteur ou encore les conséquences qu'entraîne l'évolution de la presse électronique. ■



**SMALL IS BEAUTIFUL**

**Le colloque SMALL organisé par l'ETUI le 27 octobre dernier à Bruxelles s'est intéressé à la situation du dialogue social et des conditions de travail dans les petites et moyennes entreprises.**

*Une présentation des résultats du projet SMALL a mis en évidence la très faible représentation des travailleurs dans les petites entreprises, excepté en Suède, où il suffit d'un salarié pour organiser le dialogue social (70 % des entreprises de moins de 20 personnes sont couvertes par une convention collective contre 95 % pour les grandes entreprises).*

Plusieurs barrières à l'organisation syndicale sont identifiées : L'individualisation de la relation de travail rend toute relation informelle, le dialogue social n'est pas une demande, la proximité de l'employeur et la volonté de celui-ci d'éviter les procédures sont aussi des obstacles. Pour mener à la syndicalisation des PME, certains facteurs nécessaires ont été déterminés, notamment la présence au sein de l'entreprise de travailleurs militants, ayant un passé syndical important.

On observe donc que la présence d'un cadre juridique aide, mais ne suffit pas ; afin d'améliorer les conditions de travail et de limiter les licenciements dans les PME (la moitié de la population active est employée dans des entreprises de moins de 250 personnes), les syndicats doivent se mobiliser à l'échelle locale, identifier les employés clé, afin de convaincre les salariés de s'organiser. Pour Guy Standing - Université de Bath et Bureau international du travail (BIT)-, dans nos économies ouvertes, le travail est devenu un élément du marché et la précarisation de l'emploi ne cesse de progresser ; une redistribution du capital devient alors essentielle, et un revenu de base doit être accordé à chaque citoyen, pour sauver la situation devant l'inefficacité des politiques d'activation de l'emploi. Un revenu de base citoyen serait un droit économique fondamental, reconnu à chaque européen.

Enfin, notons l'intervention de Stefano Palmieri -Ires-, qui a étudié la capacité du réseau des PME à relever les défis de la connaissance et de l'innovation qui sont au centre des de la stratégie de Lisbonne. Un grand nombre de critères comparés : productivité, taux d'accident du travail, formation des salariés, présence internationale ont mis en valeur le chemin qu'il reste à accomplir aux petites entreprises pour être plus compétitives au sens de la stratégie de Lisbonne, notamment vis à vis des grandes entreprises qui marquent beaucoup plus de points dans tous les domaines étudiés. Il rappelle toutefois que si les petites entreprises représentent 98,2 % des entreprises européennes, elles ne comptabilisent toutefois que 50 % des emplois, ce qui signifie que les grandes entreprises ont un grand rôle à jouer. ■

**LA COMMISSION CONSULTATIVE DE L'IPSE BIENTÔT MISE EN PLACE**

*Fruit des réflexions et des propositions du groupe de travail sur le développement de l'Ipse qui s'est réuni en plusieurs sessions durant l'année 2006, adoptée avec enthousiasme par notre assemblée générale de septembre, la commission consultative de l'Ipse sera mise en place au 1er trimestre 2007.* Cette initiative répond à notre souhait d'associer à la réflexion de nos adhérents, que sont les institutions de protection sociale liées au monde de l'entreprise et du travail, des personnes qualifiées soit par leur position de partenaire social, soit par leur qualité d'expert acquis dans le domaine de l'économie sociale particulièrement associé à la gestion des systèmes sociaux de santé et de revenus de remplacement. La Commission consultative de

l'Ipse a pour objet d'être un conseil d'orientation afin de déterminer les thèmes prioritaires de réflexion, d'étude et de manifestation pour notre institut, partagés avec nos partenaires et réseaux dans l'ensemble de l'Union européenne. Placé sous l'angle de la prospective et de la méthode de la recherche-action, elle a à cœur d'être au plus près des préoccupations des acteurs sociaux dans un souci de réalisation, de concret, susceptible de favoriser l'émergence de projets novateurs et d'échanges de bonnes pratiques. Plus qu'une "méthode ouverte de coordination" de la société civile organisée, cette commission consultative se veut être un lieu privilégié d'écoute et d'engagement pour dépasser des préjugés,

au-delà de ce qui fonde les différences et les identités. La quasi totalité des partenaires sociaux en France ont donné leur accord pour participer à cette commission et nous gardons pour objectif raisonnable de les réunir tous. Au niveau européen il en est de même avec la présence déjà confirmée ou attendue des partenaires sociaux européens représentatifs. Nous bénéficierons aussi du concours d'acteurs sociaux portugais, espagnols, italiens, belges, suédois... **Des experts, économistes, actuaires, universitaires, chercheurs, accompagneront ce lieu privilégié d'échanges libres et de réflexion.** ■

## 5<sup>e</sup> COLLOQUE PROFESSIONNEL IPSE : LA GOUVERNANCE DE LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

le 15 décembre 2006 à Paris s'est tenue cette Manifestation sur le sujet de la gouvernance.

En 2006, bien plus encore que par le passé récent, nombre de structures fédératives de la protection sociale complémentaire ont placé leur mode de gouvernement au centre de leurs réflexions pour peser sur leur propre destinée.

Assurances à forme mutuelle, secteur coopératif des banques, institutions paritaires, mutuelles et mutualités, autorité de contrôle, tous ont produit des études, voire des recommandations.

L'Ipse a satisfait son rôle originel de faciliter et d'organiser, avec une grande liberté de ton et

une volonté de respect, le débat entre les grandes familles de la protection sociale.

Nous présenterons dans nos éditions Foliomail, Folio, Folio collection et sur le site Ipse les réflexions et propositions issues des intervenants et articles débats issus de cette manifestation. ■



## LES FORMATIONS IPSE

L'Ipse est centre de formation agréé.

L'Ipse précise aujourd'hui son offre de formation sous la forme d'un catalogue de 9 modules organisés en deux cycles principaux, l'un traitant de l'environnement des métiers et des missions de la protection sociale l'autre de l'Europe et la protection sociale.

Les formations peuvent être dispensées à la demande, sous forme de visites d'étude (notamment pour les modules européens), de sessions de formation pour les administrateurs, les cadres des organismes adhérents ainsi que pour leurs propres entreprises adhérentes.

### 1<sup>er</sup> CYCLE

**Environnement des métiers et des missions de la protection sociale.**

#### Module I : 1<sup>er</sup> cycle

Les fondamentaux de la protection sociale.

#### Module II : 1<sup>er</sup> cycle

Gouvernance et responsabilité.

#### Module III : 1<sup>er</sup> cycle

La protection sociale conventionnelle.

#### Module IV : 1<sup>er</sup> cycle

Les outils des administrateurs gestionnaires d'organismes sociaux complémentaires.

#### Module V : 1<sup>er</sup> cycle

L'intermédiation en assurances.

### 2<sup>e</sup> CYCLE

**L'Europe et la protection sociale.**

#### Module I : 2<sup>e</sup> cycle

Les fondamentaux.

#### Module II : 2<sup>e</sup> cycle

La santé en Europe.

#### Module III : 2<sup>e</sup> cycle

Le retraite et l'épargne.

#### Module IV : 2<sup>e</sup> cycle

Les enjeux et les perspectives du marché de la protection sociale complémentaire en Europe.

### Les formations Ipse



Les modules les plus spécialisés nécessitent toutefois certaines connaissances générales indispensables disponibles dans les premiers modules fondamentaux, et font appel à des intervenants experts du réseau Ipse. ■



## L'ACTUALITÉ DE LA PROTECTION SOCIALE : VUE DE LA CES

**Henri Lourdelle, assistant en charge de la protection sociale à la CES, présente ses réflexions.**

### **La carte de visite de la CES**

*La Confédération Européenne des Syndicats qui « est la voix de 60 millions de travailleuses et de travailleurs en Europe » pour reprendre l'une de ses dénominations, compte parmi ses membres 81 confédérations syndicales nationales, originaires de 36 pays et 12 fédérations syndicales européennes.*

Elle est l'interlocuteur représentatif auprès des différentes instances de l'Union Européenne (Conseil, Parlement, Commission, Banque Centrale Européenne, etc).

Organisation syndicale, elle intervient avec ses membres à la fois pour défendre les intérêts des travailleurs européens, mais aussi pour défendre un certain nombre de droits et de valeurs tels que les droits sociaux, le droit à la négociation collective, le droit à un système de protection sociale de qualité, mais aussi pour défendre la solidarité, la cohésion sociale et est engagée avec un certain nombre d'associations, au niveau européen, en particulier pour promouvoir « l'inclusion sociale » et pour lutter contre la pauvreté...

Dernièrement, elle a eu un rôle déterminant pour l'amélioration de la directive service, non seulement en développant des pressions auprès des parlementaires de tous bords, tant au niveau du Parlement européen, qu'au niveau des parlements nationaux à travers ses membres affiliés, mais aussi en organisant deux grandes manifestations euro-

péennes, dont la dernière à Strasbourg en février de cette année, rassemblant, chaque fois, des dizaines de milliers de manifestants.

Le « Secrétariat de la CES » ne travaille pas à « huis clos » à Bruxelles. Les positions, les revendications sont adoptées, certes par le comité exécutif, mais elles sont préparées, débattues préalablement, collectivement par des comités et groupes de travail, composés d'au moins un représentant par État membre.

C'est ainsi qu'il y a, par exemple, un comité du dialogue social pour gérer les relations avec les employeurs européens et préparer et suivre les négociations des accords européens.

Mais il y a aussi un « groupe de travail protection sociale » qui, lui, suit toutes les questions relatives à la protection sociale (pensions, santé, etc.) et prépare les positions et les « Résolutions » à soumettre à l'adoption du comité exécutif, mais il traite aussi des questions relatives à l'inclusion sociale et à la lutte contre la pauvreté.

### **Les activités récentes du groupe de travail protection sociale de la CES**

3 thèmes retiennent l'attention de la CES :

- la proposition de directive de la Commission européenne sur la portabilité des droits à pension professionnelle (actuellement en débat au Parlement Européen)
- la mise en place de la Méthode Ouverte de Coordination sur les

soins de santé et de longue durée

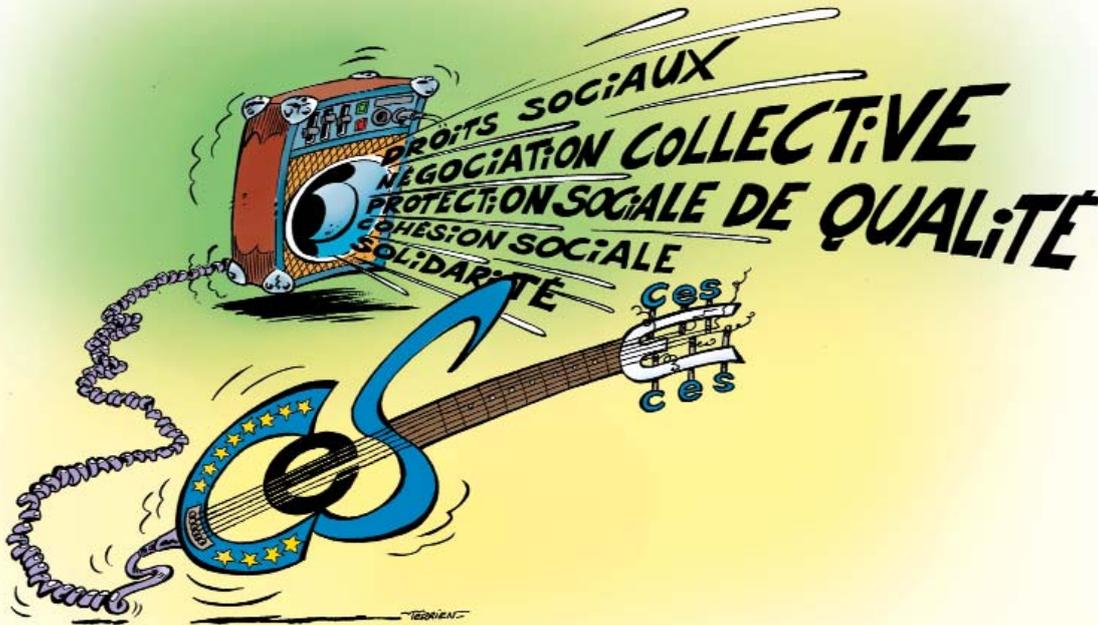
- la campagne menée par la CES et sa fédération des retraités, en lien avec trois autres organismes, sur l'exigence d'objectifs de qualité relatifs aux soins de longue durée.

En ce qui concerne, la proposition de directive sur la portabilité des droits à pension complémentaire ou encore, selon l'appellation européenne, « pensions professionnelles », il faut préciser que même si elle ne concerne en aucun cas les régimes complémentaires français ARRCO et AGIRC, elle aura toutefois un impact important dans de nombreux pays, à savoir, ceux qui ont mis en place ou sont en train de mettre en place, ce que dans le langage commun l'on désigne par « fonds de pension », même si au sens strict du terme, cette appellation recouvre un type de pension à « prestations définies ».

Au cours de cette rencontre, a été fait le point sur :

- Les amendements CES soumis aux Parlementaires européens, relatifs à cette proposition de directive et qui avaient été discutés déjà au sein de la CES, au mois de juillet, à partir d'une résolution adoptée lors d'un précédent Comité Exécutif. Ces amendements ont pour but de lever les obstacles à l'acquisition des droits et à la revalorisation des droits des travailleurs migrants au sein de l'Union et de l'AELE. Mais le débat au Parlement est difficile, car à côté de ces objectifs sociaux, d'autres intérêts se manifestent. Celui de certains États membres qui

## CES : UN INSTRUMENT ACCORDÉ DANS LE CONCERT SOCIAL EUROPÉEN



voient dans cette proposition une remise en cause de leurs prérogatives nationales (même si par essence, les régimes professionnels sont de l'ordre des relations et des négociations sociales !), mais aussi celui des groupes financiers impliqués dans la gestion de ces régimes. Tout en sachant que cette proposition n'aborde pas un autre problème important : celui de la fiscalité concernant ce type de régime et qui est loin d'être harmonisée dans ce domaine dans l'Union.

- L'autre thème d'actualité abordé est celui des soins de santé et de longue durée : quelle action communautaire en ce domaine ? Si dans le domaine des pensions et de l'inclusion sociale, une stratégie communautaire était en œuvre à travers la Méthode Ouverte de Coordination (MOC) et conformément à la Communication du 14 juillet 1999, restait en suspens notamment celui de la santé. Suite à la décision du Conseil de mars 2003 demandant que « l'application de la MOC aide les Etats membres dans leurs efforts de réforme ainsi que dans le développement des soins de santé » et à la décision du Conseil du 27 février 2006, approuvant la mise en place de la « MOC rationalisée », les soins de santé et de longue durée sont donc inclus désormais dans la stratégie communautaire. Le « pilote » en est la

Direction Générale Emploi et Inclusion Sociale, sous la responsabilité du Commissaire Spidla. C'est ainsi que les Etats membres ont envoyé à la Commission leur premier Rapport, dans ce nouveau cadre de la MOC « rationalisée », concernant notamment leur Plan National d'Action en matière de soins de santé et de longue durée. A été largement commentée la prise de position du Commissaire Kyprianou, en charge de la Santé et des Consommateurs parlant de la « marchandisation » des soins de santé dans l'Union Européenne. Certes il existe des décisions de la Cour de justice des Communautés européennes prônant un accès plus libre, c'est-à-dire sans l'obtention préalable de la caisse d'assurance maladie du pays d'origine, aux soins de santé dans l'Union Européenne. Mais pour la CES, les conclusions à tirer de ces arrêts ne sont pas de déboucher sur une « marchandisation » de la santé, mais bien de développer et d'améliorer les coopérations des Etats membres en ce domaine. Et les membres du groupe de travail de la CES de s'interroger sur la coordination qui devrait exister, au sein, de la Commission, pour aborder et traiter ce sujet si important. En effet, pour la CES, la santé n'est pas qu'une affaire de consommation ou de consommateurs, il y a une responsabilité nécessaire et indispensable des

Etats membres – donc des pouvoirs publics- dans le développement des politiques de santé publique et de prévention, notamment.

- Enfin le troisième point abordé a été la campagne de la CES et de sa Fédération Européenne des Personnes Agées et Retraitées (Ferpa), campagne menée en commun également avec la Confédération des Organisations Familiales de l'Union Européenne (Coface), le Forum Européen des Personnes Handicapées (EDF, en anglais) et le Réseau Européen Transrégional pour l'Inclusion Sociale (Retis). Ces cinq organisations ont lancé un Appel commun en direction des décideurs politiques tant européens que nationaux, en faveur d'une « prise en charge pérenne et solidaire des personnes dépendantes », ce qui implique dans le cadre de la MOC santé, la définition d'objectifs ambitieux que ces organisations ont déclinés et portant sur la pérennité du financement, le respect et la prise en compte de la dimension humaine de la personne dépendante, le développement et l'accessibilité aux structures d'accueil et aux services, la priorité et l'encouragement à la participation de toutes les parties prenantes.... C'est ainsi qu'elles ont été reçues par la Commission, le Parlement, les Présidences en exercice du Conseil et

elles ont décidé de s'adresser également au Comité de la Protection Sociale... Les membres du Groupe de Travail ont été invités à décliner cet Appel et les initiatives pour le soutenir et le faire aboutir, au niveau national.

En parallèle à cette activité du Groupe de Travail, la CES, en tant qu'expert, est intervenue dans le cadre du Comité Economique et Social Européen, concernant le Règlement d'application du nouveau Règlement de coordination qui devient le Règlement 883/2004.

Ce Règlement est particulièrement important car,

- d'une part, il élargit le champ d'application de la coordination, par exemple aux « préretraites », ainsi qu'aux bénéficiaires (salariés, non salariés, retraités, fonctionnaires, étudiants, etc.)
- mais en même temps, il simplifie le Règlement antérieur (le

fameux Règlement 1408/71), notamment en matière de procédure, d'échange d'information, etc...

Tout cela nécessite un toilettage important des règlements nationaux en matière de Sécurité Sociale et de nouveaux modes de coopération entre les Institutions nationales de Sécurité Sociale.

La Commission a donc fait des propositions fixant les nouvelles modalités « d'application » du Règlement 883/2004 dans une Communication du 31 janvier 2006. Ces propositions ont tout d'abord été discutées, comme la procédure le prévoit au sein du Comité Economique et Social Européen, avec une participation active de la CES. Elles seront ensuite dans les semaines et mois qui viennent soumises notamment au Parlement Européen, pour être finalement adoptées par le Conseil. Ce nouveau Règlement 883/2004 devrait

pouvoir entrer en application au 1er janvier 2008, s'il n'y a pas d'obstacles de dernière minute... La CES a beaucoup œuvré dans le cadre des discussions préliminaires à l'élaboration du Règlement 883/2004 et la Commission a repris la plupart de ses propositions (simplification, extension du champ d'application, adaptation aux nouvelles situations sociales...). Elle continue sa pression pour que ce Règlement entre le plus rapidement possible en application, tandis que cette année 2006 a été décrétée « Année européenne de la mobilité ». Mais qu'elle peut être la réalité de la mobilité, s'il n'y a pas en regard la garantie de pouvoir exercer et bénéficier des droits sociaux, notamment ceux relatifs à la sécurité Sociale et plus largement à la protection sociale ? ■

## ACTUALITY OF SOCIAL PROTECTION : VIEW FROM ETUC

Henri Lourdelle, social protection advisor for ETUC, presents his view.

### *The ETUC's calling card*

*The European Trade Union Confederation (ETUC), "the voice of 60 million European workers," to use their own slogan, counts 81 national trade union confederations from 36 and 12 European industry federations.*

The ETUC acts as representative and negotiator with European Union authorities (Council, Parliament, Commission, European Central Bank, etc.).

As a trade union organization, the ETUC, along with its members, works to protect the interests of European workers as well as certain rights and values,

such as social rights, the right to collective bargaining, and the right to a quality social protection system. Furthermore, they defend solidarity and social cohesion, and are, along with a number of other associations, engaged in promoting "social inclusion" and fighting poverty at the European level.

Recently, the ETUC played a key role in improving the service directive. Not only did it exert pressure on members of parliament both at the European and national levels through affiliated members, it also organized two major European demonstrations, the latest of which took place in February of this year in Strasbourg. Both times, they

brought together tens of thousands of demonstrators.

The ETUC's Secretariat does not do its work in Brussels "behind closed doors." Though positions and demands are adopted by its Executive Committee, they are prepared and debated collectively beforehand in committees and working groups whose memberships include at least one representative per member state.

Thus, for example, a Social Dialogue Committee oversees relations with European employers as well as preparing negotiations for European accords and following them up. But there is also a Social Protection Working Group that

follows social protection related issues (pensions, health, etc.) and prepares position papers and Resolutions to be submitted for adoption by the Executive Committee. The working group also deals with questions relating to social inclusion and the fight against poverty.

### **Recent activities of the ETUC's Social Protection Working**

Three topics draw the essential attention from ETUC:

- the European Commission's proposed directive on the mobility of professional pension rights (currently under debate in European Parliament)
- the implementation of the Open Method of Coordination for plans for health and long term care
- the ETUC's campaign to require quality objectives for long term care, carried out with its Federation of Retired and Older People and in concert with other organizations.

It should be noted that the proposed directive on the mobility of supplementary pension rights, or "professional pensions" as they are known by the EU, will under no circumstances have any effect on ARRCO and AGIRC, the French supplementary pension plans. It will, however, have a significant impact in a number of other countries, in particular those who have implemented or are in the process of implementing what is known in our common vocabulary as "retirement funds," even if, in the strict sense of the term, this term designates a specific kind of pension comprising a defined set of services. During this meeting, the following topics were covered:

- ETUC amendments concerning the proposed directive submitted to members of European parliaments. These had already been discussed in the ETUC in July, following a Resolution adopted during a previous Executive Committee meeting.

The amendments' goal is to remove obstacles to the acquisition or revalorization of migrant workers' rights in the European Union and the EFTA. In Parliament, however, the debate has

been complicated by the emergence of other interests alongside these social objectives: in particular, the interests of certain member states who consider the proposition as questioning their national prerogatives (even if, by definition, professional retirement schemes concern social negotiations and relationships!), as well as those of financial groups involved in the management of these.

It must also be borne in mind that this proposal does not deal with another important issue: the fiscal status of this type of scheme, which is far from coherent across the Union.

- The other issue of the day discussed was that of plans for health and long term care: what actions should be taken by the European Community in this field? Though an EC-wide strategy is being implemented for pensions and social inclusion through the Open Method of Coordination (OMC) in compliance with the July 14, 1999 Communication, in particular, there is no similar strategy for health care. Following the March, 2003 Council decision demanding that "the application of the OMC help member states in their reform efforts and in the development of health care," as well as the February 27, 2006 Council decision approving the implementation of "rationalized" OMC plans, from now on health and long term care will be included in Community strategy.

Its "pilot" is being overseen by the Directorate General for Employment, Social Affairs, and Equal Opportunities, run by Commissioner Spidla. Member states have now submitted their first reports on their National Action Plans in the new context of a "rationalized" OMC as they deal with issues of health and long term care. Commissioner for Health and Consumer Protection Kyprianou's opinions on the "merchandising" of health care in the European Union drew much comment.

To be sure, some of the European Court of Justice's decisions advocate freer access – meaning, without obtaining prior care from the national

health insurance system in the country of origin – to health care in the European Union. For the ETUC, the conclusions to be drawn from these decrees should not lead to the "merchandising" of health care, but rather to developing and improving member state cooperation in this area, and to reflection by members of the ETUC working group on what kind of coordination should exist within the Commission for dealing with such an important issue. Indeed, for the ETUC, health is not simply a matter of consumption or consumers: member states – and therefore public institutions – have a necessary and indispensable responsibility to elaborate public health and prevention policies in particular.

- Finally, the third issue discussed was the ETUC and its European Federation of Retired and Older People's campaign, led in partnership with the Confederation of Family Organizations in the European Union (Coface), the European Disability Forum (EDF), and the European Transregional Network for Social Inclusion (Retis). - Together, these five organizations launched an Appeal "For sustainable and supportive dependent care under the Open Method of Coordination" to decision makers on the European and national levels. Under the MOC, such coverage would require the definition of the ambitious objectives laid out by the organizations in the Appeal, and would depend on long term financing, as well as the respect for and understanding of dependent individuals as human beings, the development of and accessibility to social services, with special priority given to encouraging all stakeholders to participate. The organizations were received by the Commission, Parliament, and Council presidents. Furthermore, they decided to address the Social Protection Committee. Members of the Working Group were invited to present the Appeal at the national level, along with initiatives for supporting it and ensuring its success. In parallel with the Working Group, the ETUC acted as an expert for the European Social and Economic Committee concerning the implementing regulation for the new coordinating regulation which is now Regulation no. 883/2004.

This regulation is particularly significant because

- it widens the coordination's field of application for pre-retirees as well as for beneficiaries (salaried, non-salaried, retirees, civil servants, students, etc.)

- at the same time, it simplifies the preceding Regulation (famed Regulation no. 1408/71), particularly concerning procedure, the flow of information, etc.

All of this requires significant revamping of national social security regulations, as well as new methods of cooperation amongst the various national social security institutions.

In its January 31, 2006 Communication, the Commission made proposals to set new "application" methods for Regulation no. 883/2004. Following procedure, these proposals were debated by the European Social and Economic Committee, in which the ETUC was an active participant. The proposals will be submitted, most notably to European Parliament, in the coming weeks and months, and then for adoption by the Council. Barring any last minute obstacles, the new Regulation no. 883/2004 should be ready for implementation on January 1, 2008. The ETUC has worked extensively in the

context of preliminary discussions outlining Regulation no. 883/2004, and the Commission has taken up most of its suggestions (simplification, wider scope of application, adaptation to new social situations, etc.). The ETUC continues push for the most rapid implementation possible of the Regulation, since 2006 was declared "European Year of Workers' Mobility." But how real is that mobility if the powers to exercise and benefit from social rights, particularly those relating to social security, and, more generally, to social protection, are not guaranteed ? ■

## Folliomail



**L'Ipse publie une lettre d'information électronique hebdomadaire consacrée à l'actualité de nos métiers, de l'Union européenne et de nos activités. Voici une brève sélection de ces articles.**

- Conclusion des travaux de la XXXI<sup>e</sup> Rencontre Ipse, par Jean-Claude Genet.  
*Conclusion of the XXXIth Ipse Meeting, by Jean-Claude Genet.*
- La cogestion au crible de la mondialisation.  
*Co-determination through the riddle of globalisation.*
- Les soins transfrontaliers en Belgique : un marché prometteur.  
*The cross-border care in Belgium: a promising market.*
- Europe des symboles ou du pragmatisme ?  
*Europe of symbol or pragmatism?*
- Libre circulation des travailleurs : Une citoyenneté européenne à plusieurs vitesses ?  
*Free movement of workers: A European citizenship at variable speed?*
- Le 5<sup>e</sup> colloque professionnel Ipse « la gouvernance de la protection sociale complémentaire ». *The 5<sup>th</sup> Ipse professional colloquium "Governance of supplementary social protection".*
- Qui veut privatiser le NHS ?  
*Who wants to privatise the NHS?*
- Haro sur le vieillissement démographique.  
*Europe's ageing population.*
- Accord cadre sur le télétravail ou Du bon usage du Traité.  
*Framework agreement on telework or the proper use of the Treaty.*
- 23 octobre 1956 – 23 octobre 2006 : Un demi siècle pour une nouvelle construction.  
*October 23rd 1956 – October 23rd 2006 : Half a century for a new construction.*
- La Grande Bretagne se rapproche-t-elle de ses voisins européens ?  
*Is Great Britain coming closer to its European neighbours?*
- Marché intérieur et organisation du système belge de santé : droit d'ingérence de la Commission européenne ?  
*Health versus internal market.*
- Fondation: 10 ans d'action fondée sur des règles de rentabilité et des valeurs éthiques.  
*Fondation: 10 years of action founded on profitability rules and moral values.*
- Évolution des politiques et modèles sociaux dans l'UE.  
*EU's evolving social policy and national models.*
- Réforme des retraites en Allemagne : les jeux sont faits.  
*Pension reform in Germany: the die is cast.*
- Les 100 ans de l'Alliance Nationale Chrétienne.  
*The Alliance Nationale Chrétienne is 100 years old.*
- Les Big four en quête d'assurance.  
*The Big Four in search of insurance.*
- Solvabilité 2 : la technique peut aussi être un alibi.  
*Solvency II : technique may also be an alibi.*
- La dépendance, nouveau pilier de l'État providence espagnol.  
*Dependence: a new pillar for the Spanish Welfare state.*

## LE NOUVEAU SITE IPSE DÉBUT 2007



En accord avec la commission communication, le site Internet de l'Ipse connaît actuellement une refonte globale visant à améliorer l'aspect graphique et à simplifier la navigation dans ce nouveau site. Il sera adapté à la charte graphique de l'Ipse, inspiré notamment par le Folio.

Outil de communication interne et externe, il offrira également à terme aux administrateurs un service plus performant par le biais d'espaces réservés

aux administrateurs et aux membres des commissions. L'un des objectifs est de faciliter à tous l'accès aux rubriques du site, apporter une autre façon de naviguer et augmenter ainsi l'audience du site.

Outre l'actualité de l'Ipse : les Rencontres Ipse, les colloques professionnels, les sessions de formations Ipse et les visites d'étude, vous pourrez consulter rapidement la newsletter « Foliomail » ainsi que la rubrique « À la Une » qui concerne plus particulièrement l'actualité sociale européenne. ■

**Institut de la Protection Sociale Européenne**

*L'Institut de la Protection Sociale Européenne, Ipse, associe les institutions paritaires issues du dialogue social et les mutualités représentatives de l'économie sociale pour une protection sociale solidaire et ouverte aux échanges et coopérations dans l'Union Européenne.*

**Notre actualité**

- XXXIe Rencontre Ipse à Helsinki et Tallinn : document de synthèse.✦
- Visite d'étude Ipse à Bruxelles du groupe Audiens les 11 et 12 octobre 2006 : La protection sociale des journalistes en Europe : état des lieux, évolutions et enjeux actuels.✦
- 5e colloque professionnel Ipse le 15 décembre 2006 à Paris : Les défis posés aux acteurs non-lucratifs de la protection sociale.

**Foliomail**

- La lettre hebdomadaire de l'Ipse

**A la Une**

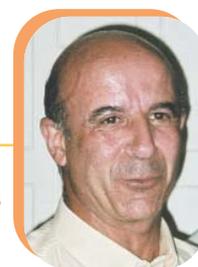
- La protection sociale des journalistes en Europe : état des lieux, évolutions et enjeux actuels.

## THE NEW IPSE'S WEBSITE

In agreement with our communication committee, the Ipse website is going through a global revision aiming at improving the graphic aspect and at simplifying the navigation in this new website. It will be adapted to Ipse's graphic charter, inspired by the Folio. Both external and internal, this

communication tool will also offer to administrators a more effective service through reserved spaces for administrators and for members of committees. It also aims at facilitating the access for all to website sections, bringing a new surfing way thus increasing the website's audience.

Besides Ipse's topicality: Ipse Meetings, professional colloquiums, training courses study trips, you will be able to consult easily the " Foliomail " newsletter as well as the "A la Une" section which concerns more particularly the European social topicality. ■



## LE COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL EUROPEEN : UN LIEU DE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE.

Jean-Pierre Bobichon, avec le concours du service de presse du Cese.

**Le Comité économique et social européen (CESE) a renouvelé son assemblée le 26 octobre dernier. 344 conseillers (avec l'entrée de la Roumanie et de la Bulgarie dans la famille européenne au 1er janvier 2007) sont installés pour quatre ans en véritables représentants de la société civile organisée issus du monde patronal, syndical, agricole, mutualiste et d'autres activités diverses.**

**Le CESE a tenu les 18 et 19 septembre dernier sa biennale sur le thème « Vivre l'Europe : un défi pour la société civile ».**

C'est en présence d'environ 300 participants que se sont tenus les travaux. Ces deux journées ont été introduites tour à tour par Anne-Marie Sigmund Présidente du CESE, qui en a également tiré les conclusions en se félicitant « du caractère intense et riche des échanges », en soulignant que « les valeurs et les objectifs de l'Union devaient figurer au centre de toutes les politiques, et être autre chose que de simples slogans » et de poursuivre « qu'à ses yeux, la culture est la source d'une identité collective et ces aspects émotionnels aideront les Européens à prendre part à la société civile européenne ». « L'Union devrait faire de la démocratie participative une réalité, si elle souhaite retrouver l'appui des citoyens » a ajouté Anne-Marie Sigmund.

Michel Delebarre Président du Comité des Régions a affirmé, entre autres, que « les collectivités territoriales et la société civile jouent sur des registres différents, en intervenant dans des phases diverses de l'action publique et collective, depuis la délibération jusqu'à la mise en œuvre, en passant par la décision. Toutes les deux participent à la richesse de nos démocraties et je suis persuadé que, partenaires le plus souvent dans nos territoires, elles peuvent l'être aussi au niveau européen. La construction européenne a tout à y gagner. **Car comme le rappelait**

**récemment Jean-Baptiste de Foucauld à l'Institut de la Protection Sociale Européenne, « l'Union européenne est un projet politique nouveau, pas un empire, pas une organisation internationale ».** Cet objet politique non identifié, comme l'appelle Jacques Delors, a besoin de se nourrir régulièrement des espoirs et des attentes des Européens ».

Puis, Jacques Delors s'est interrogé sur le sens de l'expression « Vivre l'Europe ». « C'est une formule enthousiasmante. Elle sollicite notre mémoire, notre sentiment d'appartenance. Elle rappelle le patrimoine philosophique et culturel de l'Europe, ses moments de réconciliation et de paix, mais aussi son histoire chaotique et parfois anti-exemplaire. C'est tout cela que nous portons derrière nous. Il est tentant de disserter sur le meilleur en oubliant le pire. En pleine crise de l'Europe, est-ce raisonnable ? Tournons-nous plutôt vers l'Européen, vers le citoyen ». Poursuivant sa réflexion, Jacques Delors a formulé clairement le défi qui est lancé à la société européenne : « Les citoyens doivent réapprendre à vivre les uns avec les autres tout en faisant en sorte que l'Europe s'organise de façon à faire vivre les communautés d'appartenances » car « du mot communauté on use et abuse à tort et à travers. Sans tomber dans la nostalgie, qu'elle était chargée d'histoire de sens notre « Communauté » européenne ! Il est instructif à cet égard de se rappeler qui a plaidé, lors de la

préparation du Traité de Maastricht, pour son remplacement par le mot « Union ». Nous avons perdu alors de la substance et de la signification : la communauté est ce qui est ouvert à tous, ce qui aide chaque personne à se structurer et à s'épanouir. ». En conclusion de son intervention, Jacques Delors a appelé à un nouvel élan, porté par la force de l'action collective : « À la société civile de reprendre le flambeau pour un nouvel élan, un travail sur nous-mêmes. Car la communauté ne naît pas spontanément de la vie en commun ou d'institutions bien adaptées. »

Le second jour, la conférence s'est scindée en trois ateliers de travail portant sur la culture économique, la culture de la solidarité et la culture du dialogue et de la participation. Le premier atelier de travail est parvenu à la conclusion principale que l'Union européenne est « championne par ses déclarations mais non par ses actes » et que le CESE pourrait s'attacher à accroître la transparence de la lutte d'influence que se livrent en permanence les groupes de pression. Le second atelier de travail a défendu l'idée qu'il convient de donner un nouveau souffle à la solidarité en Europe et que la démocratie participative constitue l'unique manière d'instituer cette solidarité. Le troisième atelier a étudié les différents mécanismes de consultation, soutenant que l'Europe continue à être l'œuvre d'une élite, alors même que l'ensemble des peuples devrait y prendre part.

Le 18 Septembre c'est en

présence d'environ 500 personnes qu'une cérémonie émouvante et sympathique s'est déroulée pour dénommer le siège du CESE et du Comité des Régions « Bâtiment Jacques Delors ». Une première pour l'attribution des sièges d'organismes européens du nom d'une personnalité de son vivant. Pour Anne-Marie Sigmund, la Présidente du CESE, « le nom de Jacques Delors marque la dimension sociale et humaine de l'Europe. » Désormais, « le 99/101, rue Belliard sera la Maison Jacques Delors à Bruxelles » a quant à lui déclaré Michel Delebarre. Avec humour, Jacques Delors s'est déclaré

quelque peu surpris de donner son nom à un bâtiment de son vivant. Il a également rendu hommage, à travers les personnes de leurs deux présidents, aux « travailleurs de l'ombre » des deux comités, qui traitent des grandes questions de la société d'aujourd'hui, et qui « remettent sans cesse le métier sur l'ouvrage ». Jacques Delors a terminé son intervention en déclarant que la plaque apposée au bâtiment aurait pu s'intituler « Ici est le lieu de la démocratie participative, au nom de la proximité, de l'expertise et de l'influence citoyenne : L'âme et la chair de la construction européenne. »



**Que le renouvellement du CESE soit l'occasion pour les membres de cette nouvelle législature de s'appuyer sur sa dynamique actuelle pour poursuivre son action déterminée pour toujours plus consolider le pont qu'il construit jour après jour, entre les institutions européennes et la société civile organisée.** ■



## UN TOUR D'EUROPE ENGAGEANT

*L'assemblée générale de Confrontations Europe, dont l'Ipse est adhérent, s'est tenue le 13 octobre. Au menu : un Tour d'Europe pour relancer le projet européen.*

Philippe Herzog, président de Confrontations Europe a présenté cette initiative forte et originale dont le but est de remobiliser la société civile européenne afin de sortir l'Europe de son "coma léger" selon l'expression de Jacques Delors.

Trois grands objectifs sont assignés pour ces manifestations dans huit capitales européennes.

Le premier est de faire appel à "la conscience et à l'engagement" : retravailler les valeurs d'une société qui ne soit pas seulement porteuse de droits ; le deuxième est de créer un "Acte unique de projet", un plan d'action associant les partenaires sociaux, les collectivités, les associations pour désensabler la stratégie de Lisbonne, organiser un nouveau partage par le

droit associant davantage le social aux réalités économiques ; le troisième est de relancer et de maintenir vivante la perspective d'union européenne, par l'éducation et la culture favorisant la formation pour l'ouverture aux autres et combattre ainsi les peurs, l'intolérance et les discriminations.

Après l'intervention du président Philippe Herzog, relatée dans notre Folioemail précédent, Odile Quintin, actuel directeur général de la D.G. Éducation et Culture, et que nous avons si bien connu dans sa récente et déjà ancienne fonction de directeur général de la D.G. Emploi et Affaires Sociales, s'est exprimée sur les enjeux actuels de la construction européenne.

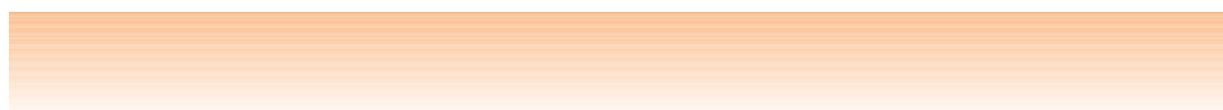
Odile Quintin a d'abord souligné le danger que représente un repli sur soi constaté dans certains États membres, notamment les Pays-Bas dont la société multiculturelle est la plus développée.

Le constat est l'expression de la peur : "Rien de plus dangereux que de développer des politiques sur la peur".

À contrario, selon les dernières enquêtes Eurobaromètre, les citoyens expriment des demandes fortes de davantage d'Europe dans des domaines où l'Union Européenne a peu de compétence juridique : l'immigration, l'éducation et la formation et ... la sécurité sociale européenne.

Or, l'éducation est le meilleur rempart contre la peur. La sécurité sociale est le socle de la cohésion sociale contre l'insécurité sociale.

**Rappelant Jean Monnet qui aurait exprimé son regret que l'Europe ne se soit pas d'abord construite sur la culture, Odile Quintin a annoncé pour 2007 un manifeste européen et un Forum européen de la culture.** ■



## KLOPOBEC : UNE INITIATIVE ORIGINALE

Créé en juillet 2005 par quatre jeunes diplômés de Sciences-Po et l'ESSEC, la société Le Cavernamuth développe des programmes de prévention ludiques. L'objectif : faire en sorte que les enfants réclament et s'approprient le message de prévention



*Pour une prévention plus efficace, le message de prévention est intégré dans un univers (avec des héros, une histoire, des décors) qui est ensuite décliné sur les supports adaptés au public visé (dessins animés, BD, jeux, guide pédagogique ...).*

*=> Le message, diffusé dans le quotidien des enfants, doit entrer dans leur imaginaire.*

Leur premier programme, Klopobek, vise à prévenir la première cigarette.

Gluants, puants, cachés dans la cigarette, les Klopobeks, monstres microscopiques à la fois drôles et répugnants, sont prêts à vous pourrir. Chaque Klopobek incarne avec humour un méfait de la cigarette. Il en existe plus de 110, classés par tribus, des Fum'tatunes (= les stratégies marketing de l'industrie du tabac) aux terribles Mégastaz (les cancers), en passant par les Pulaklop (la mauvaise odeur du fumeur), ou les Kraspek (les méfaits esthétiques).

Ce programme a été initialement conçu pour les enfants de moins de 12 ans, âge moyen de la première cigarette en France. Le premier support édité fut donc le jeu de cartes à collectionner. Elaboré avec plus de 150 enfants, le jeu, jamais moralisateur, reprend leurs codes, leur humour et leurs préoccupations, pour mieux les interpeller.

Le Cavernamuth a également bénéficié du soutien de spécialistes de la prévention : le Pr. Dautzenberg, Président de l'OFT, a validé les 110 méfaits du tabac dénoncés dans les cartes. Cette validation a permis d'obte-

nir le soutien de l'INPES.

Deux opérations, menées avec la CCAS EDF et la MGET ont permis de démontrer l'efficacité du jeu Klopobek en tant que :

- support d'information sur les méfaits de la cigarette : plus de 45 % des enfants y découvrent des méfaits du tabac et 30 % l'utilisent pour aborder le sujet du tabac avec leurs parents.
- support de communication : les parents ont apprécié cette initiative. Leur mutuelle leur apparaît comme dynamique, innovante, et soucieuse de la santé de ses adhérents.

Aujourd'hui, les Klopobeks sont plus qu'un jeu de carte : l'univers est diffusé sur internet ([www.klopobek.fr](http://www.klopobek.fr)), dans la presse (Pif Gadget, Spirou...), et bientôt sur de la papeterie scolaire et du linge de lit (rentrée 2007). En projet : une bande dessinée et un dessin animé... Chaque support vise à faire rentrer le message de prévention dans le quotidien des enfants.

**Mais Klopobek est également un excellent outil d'information sur le tabac pour adultes :** de nombreuses entreprises utilisent Klopobek pour faire du passage en locaux sans tabac un événement ludique. Sans se substituer à un programme de sevrage, Klopobek utilise une signalétique décalée, des affiches intrigantes, et des parties de cartes qui réunissent fumeurs et non fumeurs pour transformer cette potentielle source de conflit en moment de détente.

En plus des Klopobeks, Le Cavernamuth travaille sur deux nouvelles licences :

- Lou, la petite goutte d'eau,

aborde la protection de l'eau et s'adresse aux 4-8 ans.

- La seconde, encore confidentielle, visera à promouvoir de meilleures habitudes alimentaires et à prévenir l'obésité infantile.

**Enfin, Le Cavernamuth crée aussi des univers de prévention sur mesure : ces outils multi-supports sont des vecteurs de communication efficaces et originaux, à destination des salariés, adhérents, clients, ou administrés... ■**



## KLOPOBEK: AN ORIGINAL INITIATIVE

Founded in July 2005, Le Cavernamuth develops fun and entertaining prevention programs. The objective is to make them attractive for children.

### How to make prevention efficient?

1/ *Le Cavernamuth creates a story with heroes, settings and values which carry the message of prevention.*

2/ *The universe is adapted on selected media that fit the target of the prevention program (cartoon, comics, video games...) to reach the children as often as possible.*

=> *The message of prevention is fully integrated in kids' universes.*

Klopobek (Schmokers), the first prevention program of Le Cavernamuth tackles tobacco prevention. Filthy and smelly, the Klopobek (Schmokers) are the most vicious creatures ever. Millions of them are injected in every cigarette, and the only objective of those tiny monsters, both gross and funny, is to contaminate us.

Every Klopobek (Schmoker) embodies one of the damages caused by tobacco in a funny way. More than a hundred of them proliferate around us, organized in tribes: from the Kashtrays (i.e. marketing strategies of the tobacco industry), to the mighty Megastaz (cancer), going through Stinkarettes (smokers' bad smell), or Skuglies (aesthetic damages).

This program was initially developed to prevent 8-12 year-old children from smoking (they usually try their first cigarette at that age in France). Le

Cavernamuth used a collecting card game as first media to spread Klopobek among schoolyards. The game was created with the help of dozens of children. Far from being moralizing, it uses kids' codes, humour and vocabulary to draw their attention.

Le Cavernamuth was also helped by many doctors and prevention specialists: Pr. Dautzenberg, President of "Office français de prévention du tabagisme", made sure that the message of prevention was clear and true. His intervention made possible the support of INPES (Health Ministry Institute for prevention).

In partnership with mutual benefit societies (CCAS EDF and MGET), Le Cavernamuth set up two campaigns to confirm that:

- Klopobek had a real prevention impact: between 45 and 72% of the children discover tobacco damages thanks to the game; 30% use it to interview their parents about cigarettes.

- Klopobek was also an excellent media of communication. With such campaigns, mutual benefit societies fundamentally improve their image: according to their members' opinion, they look innovative, dynamic and close to their preoccupations.

Today, the Klopobek story broadly exceeds the game card: it can be found on the Internet ([www.klopobek.com](http://www.klopobek.com)), in magazines (Pif Gadget, Spirou...) and soon on stationery items and clothes (Sept 07). Le Cavernamuth is also working on comics and cartoons. Every media tries to integrate the message of prevention in the children's everyday-life.

But Klopobek can also inform adults about tobacco damages. Many company already used it to announce to their employees that the offices were becoming tobacco-free. Without pointing out smokers, Klopobek uses funny notices, mysterious posters and hilarious games involving all the staff members.

**Apart from Klopobek, Le Cavernamuth has launched two more projects.**

- **Lou, la petite goutte d'eau deals with water protection and addresses 4-to-6-year-old kids.**

- **The second one will promote better food habits and prevent child obesity.**

**Finally, Le Cavernamuth also creates customized prevention universes or trademarks for companies. These multi-media communication supports are efficient and innovative, and can be destined to employees or members as well as clients. ■**



## SUÈDE : LE MODÈLE SOCIAL MENACÉ OU INTOUCHABLE ?

**"Politiciens de l'Alliance ! C'est à vous de démontrer aux électeurs que vous êtes capables d'accomplir ce pour quoi vous avez été élus !"**  
C'est en ces termes que le quotidien régional conservateur Sydsvenskan apostrophe les "Nouveaux Conservateurs" qui viennent de remporter le 17 septembre dernier les élections législatives face aux sociaux démocrates au pouvoir depuis 12 ans.



*En effet, après avoir, dans les années 1990, prôné l'ultra libéralisme, Fredrick Reinfeldt, vainqueur des élections, a compris qu'il n'avait une chance de l'emporter qu'en séduisant la part la plus au centre de l'électorat social démocrate traditionnel. Or pour ce faire, il convenait d'être plus rassurant qu'innovant, plus "conservateur" que "fossoyeur" du modèle social national à la suédoise.*

Il n'empêche, c'est bien en défendant l'idée que, malgré une croissance économique hors pair, la Suède ne parvient pas à créer d'emplois, que la droite a pu s'imposer au final. Malgré le faible taux de chômage (6 %), c'est bien en stigmatisant le volant de citoyens en "inactivité assistée" (17 % des personnes en âge de travailler), en dénonçant la charge élevée de cette assistance finan-

cière (80 % du salaire maintenu en inactivité) que M. Reinfeldt est parvenu à battre Göran Persson taxé d'arrogance et usé par un très long pouvoir.

Certes, si les électeurs ont été séduits par le projet de Fredrick Reinfeldt (redonner aux Suédois le goût du travail en réduisant les allocations chômage et la pression fiscale), ils n'en sont pas moins attentifs à préserver leur modèle social coûteux, gage d'une large redistribution des richesses (voir Foliomail n° 12). Il faut rappeler que celui-ci se caractérise par un certain réformisme et une volonté de compromis entre les partenaires sociaux sur la base d'une économie sociale de marché. Ceci implique une grande flexibilité au niveau de l'emploi mais avec un Etat providence, un service public fort et des impôts élevés. Plus concrètement, il est appuyé sur trois grands piliers :

- la réforme continue : la société suédoise est toujours en mouvement et a intégré la mondialisation.
- l'Etat providence qui garantit le contrat social grâce à un "filet de sécurité",
- la discipline sur le marché du travail : en Suède tout se fait essentiellement par accords collectifs entre les partenaires

sociaux. Dans ce pays où les syndicats sont très puissants (80 % de taux de syndicalisation) il y a très peu de législation du travail. Göran Persson paie, semble-t-il, son style peu apprécié, y compris de ses propres ministres, mais également son retour peu opportun dans cette ultime course au pouvoir qu'il réservait à sa "dauphine" Anna Lindh. Le tragique assassinat de la ministre des affaires étrangères en 2003 l'avait obligé à se relancer dans une bataille qu'il estimait ne plus être la sienne.

"On ne va pas casser le moule !" répète à l'envi M. Reinfeldt, "mais procéder par petites touches à des améliorations du système". C'est bien la première fois dans l'histoire politique récente du pays que la droite choisit de ne pas se poser en rupture avec le modèle existant.

Ce mandat de 4 ans lui suffira-t-il à avancer significativement dans cette stratégie "réformiste" ?

**Quelle latitude aura Fredrick Reinfeldt pour mener à bien l'évolution du modèle social suédois telle qu'il l'a promis, sans céder aux sirènes qui le presseront de profiter du temps imparti pour bouleverser fondamentalement le système ? ■**

## SWEDEN : IS THE SOCIAL MODEL THREATENED OR UNTOUCHABLE ?

**« Politicians of the Alliance ! It is up to you to prove the electors that you are able to accomplish what you have been elected for ! »**

With these words the regional conservative daily Sydsvenskan addresses the "New Conservatives" who won the legislative elections last September 17th against the Social Democrats in power for 12 years.

*As a matter of fact, after having, during the 90's, advocated ultraliberal ideas, Fredrick Reinfeldt, the winner of the elections, understood that his only chance to win was to be attractive to the most central part of the traditional social demo-*

*crat electorate.*

*Now to do so, it was necessary to be more reassuring than innovative, more "conservative" than "destroyer" of the Swedish-style national social model.*

All the same, by supporting the idea that, in spite of an outstanding economic growth, Sweden does not succeed in creating jobs, the right wing eventually dominated. In spite of a low unemployment rate (6%).

It seems clear that F. Reinfeldt succeeded in beating Göran Persson, accused of arrogance and weakened by such a long term, by stigmatising the part of the population in "assisted inactivity" (17% of the working age population) and by denouncing the heavy weight of this financial assistance (80% of the salary preserved during the inactivity period). (See Folioemail of June 21st 2005).

Indeed, even though the electors were attracted by Fredrick Reinfeldt's project (restore the Swedes' taste for work by reducing unemployment benefits and fiscal pressure), they stay eager to maintain their costly social model, as a token of a wide redistribu-

tion of wealth. It is to be reminded that this model is characterized by a certain reformism and a will of compromise between the social partners on the basis of a social market economy. This implies a great flexibility in the field of employment backed by a welfare State, a strong public service and high taxes. In other words it is backed by three main pillars:

- A permanent reform: the Swedish society is always moving forward and has integrated globalisation,
- a welfare State that guarantees the social contract thanks to what is called a "safety net",
- discipline on the market labour: in Sweden, everything is essentially ruled by collective agreements between the social partners. In this country where the unions are very powerful (80% rate of unionisation) there are very few social laws.

"We are not going to break the

mould" F. Reinfeldt repeats over and over again, "but we shall carry out improvements of the system by slight touches.

It is the first time in the recent history of the country that the right wing chooses to avoid the break with the existing model.

Will the four-year term be sufficient to progress significantly in the "reformist" strategy?

**Which scope will F. Reinfeldt have to achieve the evolution of the Swedish social model such as it was promised, without yielding to pressures inciting him to take advantage of the time allowed to change drastically the system? ■**



## **“ L’ASSURANCE SANTÉ FACE AUX RÉFORMES : LES PARTENAIRES SOCIAUX À L’HEURE DES CHOIX ”**

*L’association Dialogues et le groupe Liaisons ont organisé un colloque liant dialogue social et protection sociale le 19 octobre 2006.*

**Quel financement pour quelles solidarités ?** À cette question, la première table ronde a répondu en dégageant un certain nombre de points clés :

Tout d’abord le passage durant ces 20 dernières années d’une solidarité professionnelle vers une solidarité universelle notamment avec la CSG et la CMU, associant du même coup le Parlement au pilotage des régimes. Quant à l’augmentation qualifiée d’inévitable des dépenses de santé, il a été fait remarquer que cela ne devait pas nécessairement être regardé comme une catastrophe, mais plutôt comme inhérent à l’amélioration des conditions de vie. On observe que plus les systèmes sont solidaires, moins les dépenses de santé augmentent.

Le financement de l’assurance maladie (ou plutôt du système de soins)

est à repenser : transfert de ressources ou élargissement de l’assiette, plusieurs solutions sont proposées : modulation des cotisations en fonction d’un ratio masse salariale/valeur ajoutée, cotisation patronale généralisée pesant davantage sur les bénéficiaires, TVA sociale (plus appréciée par le Medef mais jugée anti-sociale par d’autres) ou encore augmentation de la CSG. À accès universel, financement universel ? Une participation proportionnelle de tous sur tous les revenus est demandée par les représentants syndicaux.

La recherche de financement s’accompagne d’une recherche d’économies : **organisation et régulation des systèmes de soins : comment concilier qualité et efficacité ?** était le deuxième thème débattu.

Maîtrise médicalisée des dépenses et périmètre de soins remboursables ont été les maîtres mots de cette table ronde.

Les représentants de l’assurance maladie complémentaire ont aussi fait

valoir qu’ils ne devaient pas être stigmatisés comme des obstacles à la régulation, dans la mesure où ils n’ont pas accès suffisamment aux outils de maîtrise et qu’ils interviennent là où l’obligatoire fait défaut.

La gouvernance actuelle, partagée entre le conventionnel et l’exécutif étatique, nécessite une clarification nette des domaines de compétences de chacun, afin de mettre un terme à la politique de « la patate chaude ».

L’accessibilité doit être améliorée : 40 % des personnes ayant fait appel à Médecins du monde en 2005 auraient pu bénéficier de l’assurance maladie et du système de santé normal.

Le coût de la non qualité à l’hôpital a été mis en évidence (12 % des personnes hospitalisées n’ont pas à l’être). Ce qui signifie qu’une démarche qualité rigoureuse, basée sur l’élaboration de bonnes pratiques, ne serait nullement incompatible avec la notion d’économie, mais pourrait au contraire devenir un instrument de ressources. ■

## UN CADRE JURIDIQUE POUR LA MOBILITÉ DES PATIENTS

*Les récentes évolutions du brûlant dossier des services dans le marché intérieur avaient officialisé la rupture entre services et services de santé, laissant planer un doute sur le sort des services d'intérêt général et des services sociaux.*

La CJCE a, durant cette même période, prononcé deux arrêts concernant les soins transfrontaliers, l'arrêt Watts du 16 mai 2006 (voir Foliomail n° 52) et l'arrêt Acerada Herrera du 15 juin 2006, confirmant encore la jurisprudence Khol et Decker.

C'est dans ce climat d'incertitude persistant que Markos Kyprianou, le Commissaire européen de la santé publique, a le 5 septembre dernier, annoncé une communication sur la mobilité des patients et l'offre transfrontalière de services de santé. Le 26 septembre a donc été lancée la consultation publique sur l'action de l'UE dans le domaine des services de santé. (voir Foliomail n° 60)

**Sécurité juridique et coopération** entre les systèmes de santé sont les thèmes visés par cette consultation publique, (solution

prudente sur un terrain aussi miné, surveillé de près par les directions emploi et affaires sociales et marché intérieur).

Il s'agit donc d'abord de créer un encadrement juridique plus sûr pour les patients, les prestataires et les organismes payeurs, en adaptant l'application du principe de libre circulation (jurisprudence CJCE) aux exigences particulières des systèmes nationaux de santé en répondant notamment aux questions suivantes :

« – Quelle est la marge de manœuvre dont disposent les États membres pour réguler ou planifier leur propre système sans créer d'obstacles injustifiés à la libre circulation ?

– Comment concilier des possibilités plus nombreuses d'exercice des droits individuels avec la viabilité financière générale des systèmes de santé ?

– Comment garantir un mécanisme adéquat de dédommagement financier pour les prestations transfrontalières de soins fournies par les systèmes de santé « destinataires » ?

– Comment les patients et les professionnels de la santé peuvent-ils trouver, comparer et choisir les prestataires dans d'autres pays ?

– Quel est le lien entre les services de santé et d'autres services connexes, tels les services sociaux et les soins de longue durée ? »

La coopération européenne qui viserait à faciliter la mobilité pourrait se faire par la mise en réseau de centres de référence, le transfert d'expertise, les technologies de l'information et de la communication, une évaluation des conséquences de la mobilité sur les systèmes de santé.

Les outils déjà existant seront naturellement mis au service de l'action communautaire : méthode ouverte de coordination pour les soins de santé et les soins de longue durée, groupe de haut niveau sur les services de santé et les soins médicaux, et plan d'action pour un espace européen de la santé en ligne notamment.

**Cependant, la communication souligne à plusieurs reprises que seul un outil contraignant saurait assurer la sécurité juridique, et qu'une action législative (règlement ou directive) sera probablement nécessaire, en sus des instruments plus souples précités. ■**

## A LEGAL FRAMEWORK FOR PATIENTS' MOBILITY

*The recent evolutions of services in the internal market had made official the rupture between services and health services, keeping doubtful the fate of services of general interest and social services.*

The CJEC has, during this same period, delivered two consecutive judgments concerning cross-border care, the Watts case in May 16th, 2006 (see Foliomail n° 52) and the Acerada Herrera case in June 15th, 2006, confirming once again the Khol and Decker case-law. In this climate of persistent uncertainty, Markos Kyprianou, the Public Health Commissioner, has announced on September 5th, a communication on Patient mobility and healthcare developments. On September 26th was thus launched the Consultation regarding Community action on health services (see Foliomail n°60).

Legal certainty and cooperation between Member States are issues focused by this public consultation,

(careful solution on such a slippery ground, closely watched by the two other interested Directorates General, Employment and social affairs and Internal market).

It is thus a question of creating a more secure legal framework for patients, for healthcare and benefit providers, by adapting the principle of free movement (CJEC case-law) to the specific requirements of national healthcare systems, addressing issues such as:

“– What flexibility Member States have to regulate and plan their own systems without creating unjustified barriers to free movement;

– How to reconcile greater choice in exercising individual entitlements with financial sustainability of health systems overall;

– How to ensure a proper financial compensation mechanism for cross-border healthcare provided by 'receiving' health systems;

– How patients or professionals can identify, compare or choose between providers in other countries;

– and the link between health services and related services such as social services and long-term care.” The European cooperation that would aim at ease mobility could be done by the implementation of European networks of centres of reference, transfer of expertise, communication information technologies and, Health systems impact assessment.

The existing tools will naturally be used: open method of coordination for health and long-term care, High Level Group on health services and medical care, and a "e-Health" action plan for the creation of a "European e-Health Area" in particular.

**However, the communication underlines on several occasions that only a constraining tool could ensure the legal safety, and that a legislative action (regulation or directive) will be probably necessary, in addition to the above mentioned more flexible instrumentst. ■**



## LE THÉ, MATIÈRE PREMIÈRE

Depuis la fin du XVIIème siècle, dans Mincing Lane, au cœur de la City, se tenait un cérémonial « so british » : quelques gentlemen se livraient au "cup testing" du thé qui allait être mis aux enchères dès le lendemain, moins populaire mais plus noble que l'actuel rite marketing du beaujolais nouveau. En 1998, ces enchères cessèrent, condamnées par celles des lieux d'origines. Ce commerce du thé, fait de mono-

poles aujourd'hui défaits – la compagnie des Indes néerlandaises, la compagnie des Indes britanniques – celle de l'empereur de Chine – fut à l'origine de grands événements. Citons en deux : "la Boston tea Party" de 1773 qui fut la prise de la Bastille américaine, départ de la guerre d'indépendance états-unienne; Les "guerres de l'opium" (1829-1842) lorsque l'anglaise "East Indian Compagny" décide de payer ses achats en exportant l'opium de son territoire bengalais vers la Chine et

qui se termine par l'annexion de Hongkong.

Aujourd'hui, les principaux acteurs mondiaux sont Unilever (Brooke Bond Lipton notamment) et Allied Lyons de qualité souvent médiocre, les meilleurs "affineurs" sont français (Mariage frères, Dammann...) et portugais. En Europe le thé, bien que de plus en plus bu, reste encore une boisson minoritaire, alors que de part le monde, ces feuilles de camélia font la boisson la plus bu après l'eau. ■

## MILINKEVITCH PRIX SAKHAROV

Extrait d'un article du quotidien belge "Le Soir" du 27 octobre 2006



"Pour sa révolution contre "le dernier dictateur d'Europe", il avait choisi le bleu. La couleur du drapeau de l'Union européenne. En mars dernier, Alexandre Milinkevitch, leader de l'opposition au Bélarus, avait ainsi réussi à organiser des manifestations d'une ampleur jamais vue contre Alexandre Loukachenko qui, à la tête depuis douze ans de cette ex-république soviétique, venait d'être une nouvelle fois réélu au terme d'un scru-

tin condamné par les observateurs indépendants.

Sept mois plus tard, le Parlement de l'Union européenne vient de récompenser Alexandre Milinkevitch : il l'a désigné lauréat du prix Sakharov "pour la liberté de l'esprit". "Je suis un optimiste. Je ne pense pas que la dictature tiendra encore cinq années. Je pense que nous gagnerons bien avant", a plusieurs fois répété Alexandre Milinkevitch qui, physicien de profession, n'a pas de parti politique mais est issu du monde associatif. Un homme d'action, à la tête d'un réseau associatif aidant les ONG dans un pays où les autorités réduisent la société civile au silence." ■



## LES PETITS FINLANDAIS SONT DE GRANDS EUROPÉENS

Dans quelques semaines, la Finlande ne présidera plus l'Union Européenne avant... 2020. Cependant, cet Etat membre investit pour l'avenir en informant et formant ses jeunes Européens. Depuis la récente rentrée scolaire ses lycéens peuvent suivre comme option d'ins-

truction civique un cours intitulé "L'Union européenne et être européen".

Dans ces nouveaux manuels on peut lire que l'Union a été créée pour maintenir la paix en Europe : objectif complètement atteint si l'on considère la guerre à nos frontières. Les lycéens savent qu'ils auront beaucoup à faire pour une Europe porteuse de paix et aussi de cohésion sociale en son sein. ■

## SOROLLA



## SOROLLA EDITCIONES POLIGRAFE BARCELONA 2006

Madrid vient de consacrer une remarquable exposition au peintre Joaquime Sorolla (Valencia 1863-1823), juste décédée avant les nouvelles tendances avant-gardistes florissantes en Espagne et aussi avant que ce pays soit

isolé par la guerre civile.

Ce petit livre d'art est beau. Il l'est par qualité des représentations et par le choix des œuvres. Une mention spéciale à une partie de la création de Sorolla qualifié de « Social réalisme » et notamment cette peinture « yet they say fish is expensive ». ■

## GSM : L'OMS ALERTÉ



L'Organisation mondiale de la santé doit publier en 2007 de nouvelles recommandations quant à l'utilisation du GSM.

En Belgique, de nombreux médecins prônent l'interdiction des téléphones mobiles avant 16 ans !

Pour les adultes il est recommandé de ne pas dépasser une durée de 2 à 3 minutes par communication et de limiter le nombre d'appels quotidiens à 4 ou 5. D'autres "prescriptions" : éviter d'utiliser votre GSM en sous-sol, par temps de pluie et de brouillard. Dur à appliquer et pourtant on vivait et on ne s'écou- tait pas moins avant... ■



## MUSIQUE

## SEGURIDAD SOCIAL - COMPROMISO

Enfin cet album (volume 1) de ce groupe pop rock à l'espagnole, compilation des années 1982 à 1995, est réédité. Etonnant et très enthousiasmant, cette sécurité sociale et ce goût du compromis dans une atmosphère des plus heureuses. Un CD qui vaut une assurance sociale contre le stress. ■



## LE LIVRE NOIR DES JOURNALISTES INDÉPENDANTS

Coordonné par Jean-François Dumont - illustré par Kanar - Coédition AJP / Editions Luc Pire - 104 pages - 14 euros (membres AJP : 10 euros)

Rédigé à partir de nombreux témoignages de pigistes francophones recueillis par l'AJP (Association des journalistes professionnels), le « Livre Noir » raconte leur vie professionnelle au quotidien, leurs relations pas toujours faciles avec les rédactions, leur sentiment d'isolement. Il dit aussi leurs difficultés à obtenir des revenus décents dans un milieu où la concurrence avec les freelances non-professionnels, mais aussi entre eux et avec les collègues salariés, est très vive.

Dans de telles conditions de travail, la qualité de l'information ne peut pas toujours être assurée, sauf si on figure au petit nombre des pigistes très spécialisés, expérimentés, bien rémunérés. Car il existe aussi des journalistes indépendants heureux. Les autres s'accrochent tant bien que mal à ce métier qu'ils voudraient garder. Mais tous n'y arrivent pas. Ils expliquent dans le « Livre Noir » pourquoi ils ont dû renoncer au journalisme.

L'ouvrage s'achève avec les pistes d'action de l'AJP pour endiguer la précarité que subissent les journalistes professionnels indépendants : limiter le nombre de candidats journalistes et réguler les stages étudiants ; établir et faire respecter des tarifs équitables de rémunération ; améliorer le statut fiscal et social des pigistes professionnels ; amener les employeurs et les journalistes salariés à restaurer les conditions de travail des indépendants.



## EUROPE, LE MIROIR BRISÉ

Sous la direction de Gérard Wormser - Editions Sens public/Parangon - 2006

*Une autre Europe est-elle possible ? Cinquante ans après le Traité de Rome, les peuples doutent et l'intégration continentale reste limitée. Union douanière et monétaire assortie de règles de concurrence communes, l'Europe économique ne se dissout-elle pas dans la mondialisation ? Plutôt*

*que de formuler un panégyrique ou un réquisitoire, les auteurs ont choisi de revenir aux dimensions historiques du XXe siècle. L'Europe qui se regarde en face est le futur de nos mémoires croisées. Revenants de Verdun, descendant des Juifs de Pologne, poètes luttant contre le mutisme et tous ceux qui, vivants, font lien entre des vies souvent mutilées, ces Européens donnent son sens à l'avenir de notre continent.*



## LES PLACEMENTS ÉTHIQUES ET SOLIDAIRES

Alternatives Economiques - Hors Série Pratique N°25

Alternatives Economiques exprime la conviction que l'économie est un moyen et non une fin en soi. Son objectif, en tant qu'organe de presse, est aujourd'hui plus que jamais de « civiliser » l'économie. Un combat dans lequel l'Etat joue un rôle primordial : en établissant des règles et en s'assurant que les acteurs privés les respectent. Mais la société, à travers l'épargne, a aussi son rôle à jouer. Pour ceux qui souhaitent utiliser leur épargne plus intelligemment, cette nouvelle édition des « Placements éthiques et solidaires » recense plus de 130 produits d'épargne. On y trouve l'ensemble des fonds d'investissement socialement responsable qui existent aujourd'hui en France et 90 pages sont consacrées aux placements solidaires. Autant de manières de mobiliser son argent pour créer du lien social.

## GARDER L'ESPOIR. AUTRES HISTOIRES, AUTRES POSSIBLES.

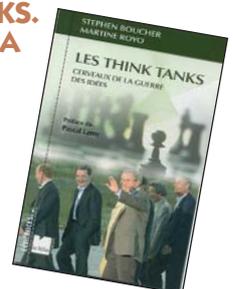
Rebecca Solnit - Essai traduit de l'américain par Daniel de Bruycker - Actes Sud - 2006



A la date du 18 janvier 1915, alors que depuis six mois l'Europe souffrait la Première Guerre Mondiale, Virginia Woolf écrivait : « L'avenir est sombre, ce qui, somme toute, est la meilleure des choses pour un avenir ». L'auteur propose, à travers ce livre, une nouvelle vision des mécanismes du changement. En pointant quelques succès trop souvent négligés, en prenant en compte le monde incroyablement transformé qui est déjà le nôtre, en écartant les présupposés inhibants qui empêchent nombre d'entre nous de faire entendre leur voix dans ce monde, elle propose un nouveau départ et parie sur l'espoir. « Sans l'espoir pour appeler à l'action, l'action est impossible ».

## LES THINK TANKS. CERVEAUX DE LA GUERRE DES IDÉES.

Stephen Boucher, Martine Royo - Collection « Echances » - Editions du Félin - 2006



Qui sont ces think tanks dont parlent récemment les médias ? Ces groupes peu visibles, quelques centaines au sein de l'Union européenne, qui façonnent les concepts sur lesquels seront fondés les projets politiques de demain grâce à leurs équipes de chercheurs et de communicateurs. Quelles passerelles offrent-ils entre pouvoir, experts et entreprises privées ? Qui les finance ? L'Europe est-elle armée face aux Etats-Unis dans la course à la « diplomatie intellectuelle » ? Cet ouvrage donne des clés pour comprendre comment sont forgées les solutions politiques de l'avenir.





## PLAN B : CHANGING THE EUROPEAN GOVERNANCE. CITIZENS FACING UP TO THE EUROPEAN UNION.

Jean-Claude Boual - Philippe D. Grosjean - Daniel Spoel - Jacques-René Rabier - Raymond Van Ermen - Labor Editions - 2006 - Written in French and English.

Instead of providing solutions, the Union's authorities have become, in the opinion of many citizens, the source of problems. The crisis, opened by the "No" to the constitutional treaty expressed by two founder-states, created a shock in the political world but also in the trade-union organisations and NGO's active on the European project. This is why it is necessary to innovate in terms of governance and adopt a two-stage approach. Firstly it is up to trade unions, commercial enterprises and civil society, to assemble in an "Estates-General of Networks'Europe", in order to consider together the questions related to globalization and to agree on what Europeans want to construct together. Only then will a Third Convention (Convention III) and an Intergovernmental Conference (IGC) be in a position to take up afresh the question of the "Constitution". The authors, Belgian and French, intend to propose the elements of a roadmap, which may be regarded as our "Plan B" to emerge from the crisis.



## L'IMAGINAIRE DU COMLOT MONDIAL.

Aspect d'un mythe moderne - Pierre-André Taguieff - Editions Mille et Une Nuits.

Croire au complot, c'est se mettre en mesure de donner du sens à ce qui en paraît dépourvu, et qui inquiète. Or, avec l'évolution bouleversante liée à la mondialisation, l'obscurité semble s'accroître avec l'incertitude, laquelle provoque le désarroi et nourrit des angoisses. D'où l'intensification de la demande de sens, et l'extension du domaine du complot. Une extension indéfinie, sans terme assignable. Car le soupçon de complot est fabriqué avec ce que Tocqueville appelait les « gros lieux communs qui mènent le monde ».



## TRANSFER

European Review of Labour and Research Quarterly of the ETUI-REHS Research Department - Volume 12 - Number 3 - Autumn 2006

In this second non-thematic issue, Transfer publishes a selection of articles on a range of subjects of current relevance to trade unions and academics. Across the world, trade union membership is declining and trade unions are studying strategies to attract as well as retain, members. The seven articles included in this special issue were related to a conference held in October 2006 with the theme: "The future of the European social model. The role of the unions."

## LE JOUR SE LÈVE

Stéphane Courtois - Editions du Rocher 2006

Soixante ans après la défaite du nazisme allemand et du fascisme italien, un demi-siècle après la mort de Staline, la pensée totalitaire et les pratiques qu'elle induit hantent-elles toujours l'Europe ?

Vingt deux historiens, sociologues et politologues venus de toute l'Europe apportent une contribution essentielle pour comprendre pourquoi nos sociétés démocratiques, surtout à partir de la question sociale, ont tant d'attrance pour le populisme et le totalitarisme.



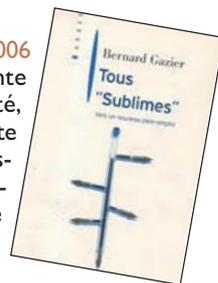
## TOUS « SUBLIMES »

Bernard Cazier - Editions Flammarion 2006

Un nouveau modèle social s'invente aujourd'hui en Europe. Flexisécurité, employabilité, congés parentaux, compte épargne temps. Ces éléments de transformation ont en commun de promouvoir un droit : celui de la découverte de soi-même et aussi du droit de changer d'avis, et de métier.

Revenons-nous au temps des fameux « sublimes », ces ouvriers très qualifiés qui, au XIX<sup>e</sup> siècle, travaillaient à leur guise pour une durée qu'ils déterminaient eux mêmes, puis « grassement payés », dépensaient leurs revenus dans la société de loisirs de l'époque qui étaient les guinguettes et les estaminets.

Ce livre explore les ressorts de ce nouveau modèle social qui recherche un plein-emploi respectueux de l'égalité des sexes et des rythmes de vie.



## LA NAISSANCE DU MONDE MODERNE

C-A Bayly - Les éditions de l'Atelier 2006

Professeur d'histoire à l'Université de Cambridge, C-A Bayly apporte un éclairage historique érudit sur la « prétendue guerre des civilisations », issue d'aspects concomitants de la genèse de nos sociétés contemporaines : l'hégémonie des nations occidentales tant par la force des armées que la maîtrise des règles du commerce d'une part, l'essor en leur sein d'une société civile plus indépendante des pouvoirs politiques d'autre part.

Le livre, qui demeure une référence au Royaume-Uni et aux USA, met en perspective la naissance du monde moderne dans les différentes régions de la planète.



<b>Une</b>	<b>PAGE 1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● LA GOUVERNANCE ENTRE DÉMOCRATIE ET SURVEILLANCE</li> <li>● GOVERNANCE BETWEEN DEMOCRACY AND SURVEILLANCE</li> </ul>
<b>Édito</b>	<b>PAGE 3</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● LA STRATÉGIE DE LISBONNE AU COEUR DU DÉBAT EUROPÉEN Dominique Boucher, Délégué général de l'Ipse</li> <li>● THE LISBON STRATEGY AT THE HEART OF THE EUROPEAN DEBATE Dominique Boucher, Ipse's General Delegate</li> </ul>
<b>folioles</b>	<b>PAGE 5</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● LES SSIG DANS LE DÉBAT COMMUNAUTAIRE</li> </ul>
	<b>PAGE 6</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● L'ACTUALITÉ DES TRAVAUX DU COR</li> </ul>
	<b>PAGE 7</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● GENÈVE : CHANCES ET DÉFIS DU VIEILLISSEMENT</li> </ul>
	<b>PAGE 8</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● XXXI<sup>e</sup> RENCONTRE IPSE HELSINKI ET TALLINN MODÈLE SOCIAL EUROPÉEN OU MODÈLE DE SOCIÉTÉ : L'ENGAGEMENT DES ACTEURS SOCIAUX</li> </ul>
	<b>PAGE 12</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● XXXI<sup>TH</sup> IPSE MEETING IN HELSINKI AND TALLINN EUROPEAN SOCIAL MODEL OR SOCIETY MODEL: THE SOCIAL ACTORS' INVOLVEMENT</li> </ul>
	<b>PAGE 16</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● LES CONCLUSIONS DE LA XXXI<sup>e</sup> RENCONTRE IPSE Jean-Claude Genet</li> </ul>
	<b>PAGE 17</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● LA PROTECTION SOCIALE DES JOURNALISTES EN EUROPE : ÉTAT DES LIEUX, ÉVOLUTIONS ET ENJEUX ACTUELS</li> </ul>
	<b>PAGE 18</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● SMALL IS BEAUTIFUL</li> <li>● LA COMMISSION CONSULTATIVE DE L'IPSE BIENTÔT MISE EN PLACE</li> </ul>
	<b>PAGE 19</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● 5<sup>e</sup> COLLOQUE PROFESSIONNEL IPSE : LA GOUVERNANCE DE LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE</li> <li>● LES FORMATIONS IPSE</li> </ul>
<b>folioscopie</b>	<b>PAGE 20</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● L'ACTUALITÉ DE LA PROTECTION SOCIALE : VUE DE LA CES Henri Lourdelle</li> </ul>
	<b>PAGE 22</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● SOCIAL PROTECTION TOPICALITY Henri Lourdelle</li> </ul>
<b>foliomail</b>	<b>PAGE 24</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● L'INFO ÉLECTRONIQUE IPSE SUR <a href="http://euroipse.org">euroipse.org</a></li> </ul>
<b>folioles</b>	<b>PAGE 25</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● LE NOUVEAU SITE IPSE</li> <li>● THE NEW IPSE'S WEBSITE</li> </ul>
<b>dialogues</b>	<b>PAGE 26</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● LE COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN : UN LIEU DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE Jean-Pierre Bobichon, avec le concours du service presse du Cese</li> </ul>
	<b>PAGE 27</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● UN TOUR D'EUROPE ENGAGEANT</li> </ul>
<b>foliofocus</b>	<b>PAGE 28</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● KLOPOBEC : UNE INITIATIVE ORIGINALE</li> </ul>
	<b>PAGE 29</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● KLOPOBEC : AN ORIGINAL INITIATIVE</li> </ul>
<b>échetier</b>	<b>PAGE 30</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● SUÈDE : LE MODÈLE SOCIAL MENACÉ OU INTOUCHABLE ?</li> <li>● SWEDEN : IS THE SOCIAL MODEL THREATENED OR UNTOUCHABLE ?</li> </ul>
	<b>PAGE 31</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● "L'ASSURANCE SANTÉ FACE AUX RÉFORMES" : LES PARTENAIRES SOCIAUX À L'HEURE DES CHOIX</li> </ul>
	<b>PAGE 32</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● UN CADRE JURIDIQUE POUR LA MOBILITÉ DES PATIENTS</li> <li>● A LEGAL FRAMEWORK FOR PATIENTS' MOBILITY</li> </ul>
<b>reflets d'Europe</b>	<b>PAGE 33</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● LE THÉ, MATIÈRE PREMIÈRE</li> <li>● MILINKEVITCH PRIX SAKHAROV</li> <li>● LES PETITS FINLANDAIS SONT DE GRANDS EUROPÉENS</li> <li>● SOROLLA : EDICIONES POLIGRAFE BARCELONA 2006</li> <li>● GSM : L'OMS ALERTÉ</li> <li>● MUSIQUE : SEGURIDAD SOCIAL-COMPROMISO</li> </ul>
<b>foliothèque</b>	<b>PAGE 34</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● À LIRE</li> </ul>

**Ipse** Institut de la Protection Sociale Européenne  
 92, boulevard de Magenta - 75010 Paris  
 Tél. 33 1 40 37 13 88 - Fax : 33 1 40 36 07 65  
[europesociale@euroipse.org](mailto:europesociale@euroipse.org)  
[www.euroipse.org](http://www.euroipse.org)  
**FOLIO n° 44** - Décembre 2006 - ISSN 1278-6160  
**Directeur de la publication** : Dominique Boucher  
**Rédacteurs** : Dominique Boucher, Julie Rouan, Liliame Camard  
**Traductions** : Corporate Editions New Orleans  
**Conception** : In-Médias - Tél. 08 79 20 55 59  
[contact@in-medias.fr](mailto:contact@in-medias.fr)  
**Dessins** : Jean-Pierre Terrien  
**Impression** : Imprimerie Rollin - Blois.

